

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

par M. Charles HIEGEL, membre titulaire

Le château de La Grange, à Manom près de Thionville, est bien connu tant pour son élégante architecture du XVIII^e siècle que pour la qualité des collections de peintures, de tapisseries, de meubles et de céramiques qu'il contient (1). En revanche la faïencerie, créée à proximité du château vers 1733 par Christophe Gomé de La Grange, alors seigneur du lieu, et disparue au cours des premières années de la Révolution de 1789, était rapidement tombée dans l'oubli. Au XIX^e siècle, seul J. Charles Kohn, un historien luxembourgeois, dans sa monumentale histoire de la seigneurie de La Grange, parue en 1899, avait rappelé brièvement son existence (2). A part une courte notice parue dans *Le Répertoire de la faïence française* en 1935, qui attribue sa création en 1756 aux sieurs de Lessart et Leroux, ce qui est inexact, elle n'avait guère suscité l'intérêt des historiens de la céramique (3).

Une étude d'Anita Stiller, publiée en 1986 dans *Les Cahiers du Pays thionvillois*, fit heureusement redécouvrir cette faïencerie longtemps méconnue (4). Cette étude étant basée essentiellement sur le dépouillement des registres paroissiaux de Manom et de Thionville, nous avons donc eu recours pour faire avancer la recherche à d'autres sources, notamment les archives de la justice seigneuriale de Manom et du bailliage de Thionville,

-
1. B. MALAVERNO, *Inventaire général, Lorraine. Les cantons de Metzervisse et Yutz (Moselle)*, Metz, 1991, (*Images du Patrimoine*, n° 92), p. 70-91.
 2. J. Ch. KOHN, *Histoire des seigneurs et de la seigneurie de La Grange*, t. II, Luxembourg, 1899, p. 185-186.
 3. *Répertoire de la faïence française*, publié à l'occasion de « L'exposition rétrospective de la faïence française au Musée des Arts décoratifs », sous la direction de J. CHOMPRET, J. BLOCH, J. GUERIN, P. ALFASSA, Paris, 1935, t. I, p. 74. La même erreur, avec la date vers 1748, est reprise par TARDY, *Les poteries et les faïences françaises*, 2^e éd., Paris, 1974, p. 497-498, qui indique en plus que la faïencerie était encore en activité sous le Premier Empire et que la concurrence de celle d'Audun-le-Tiche avait entraîné sa fermeture. Une simple mention dans A. JACQUEMART, *Les merveilles de la céramique*, 3^e partie: L'Occident, Paris, 1869, p. 90-91, d'après l'ouvrage de Stemer, *Traité du département de Metz*, 1756.
 4. A. STILLER, « Contribution à l'étude de la faïencerie de La Grange (Manom) », *Les Cahiers du Pays thionvillois*, n° 3 (1986), p. 3-24.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

ainsi que les archives notariales de Thionville, conservées aux Archives départementales de la Moselle, mais aussi les archives de la seigneurie de La Grange et des familles de Foucquet et de Bertier, conservées au château de La Grange.

La Grange fut la première faïencerie des Trois-Evêchés, précédant de peu celle de Niderviller (1735), alors que dans le duché de Lorraine il existait déjà quatre faïenceries, près de Nancy : Champigneulle (1711), et au sud, Pexonne (1720), Badonviller (1724) et Lunéville (vers 1730). Au début du XVIII^e siècle, on assiste en Lorraine à une renaissance de l'art de la faïence, dont la fabrication, introduite dans la seconde moitié du XVI^e siècle, était arrêtée depuis la guerre de Trente Ans (5). Jusqu'au milieu des années 1730 une douzaine de faïenceries furent établies dans la région lorraine (fig. 1).

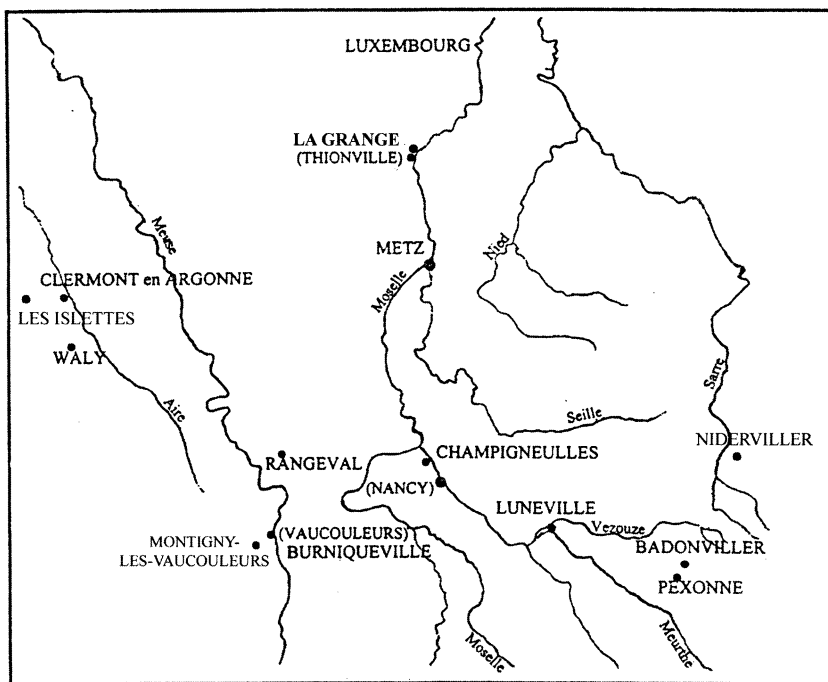


Fig. 1. Carte des faïenceries de la région lorraine (1700-1735)

D'après « Le renouveau de la céramique en région lorraine... », *Sèvres*, n° 8.

5. « Le renouveau de la céramique en région lorraine de 1700 à 1730 », *Sèvres*. Revue de la Société des Amis du Musée national de céramique, n° 8 (1999), 1^{re} partie: *l'historique*, par Ch. SOUDEE LACOMBE, p. 42-46, 2^e partie: *la production*, par D. COLLARD MONIOTTE, p. 47-53.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Encouragés par le roi, les nobles ont été à l'origine de la création en France d'un nombre considérable de manufactures de faïence à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle (6). Il en a été de même en Lorraine, où au cours de la première moitié du XVIII^e siècle six faïenceries furent créées par des nobles : François-Christophe Le Prud'homme, comte de Fontenoy, à Champigneulle, Antoine Girault à Burniqueville-Vaucouleurs, François-Alexandre François à Pexonne, Daniel d'Heguerty à Badonviller, Christophe Gomé de La Grange à La Grange, et Alexandre d'Hausen à Rémelfing (7).

Le créateur de la faïencerie : Christophe Gomé de La Grange

On ignore les raisons qui ont incité Christophe Gomé de La Grange, seigneur de La Grange depuis 1730, à établir une faïencerie sur son domaine. Sans doute y a-t-il eu l'influence d'un phénomène de mode. Il possédait déjà une tuilerie mentionnée en 1701 dans l'acte d'achat de la seigneurie par son père François Brice Gomé. On observe que fréquemment une tuilerie précédait une faïencerie, ainsi à Champigneulle, Niderviller, Rangéval, Bois-le-Comte, pour ne prendre que ces exemples en Lorraine. Le seigneur de La Grange voyait certainement dans ce nouvel établissement industriel un moyen de lui assurer des revenus supplémentaires, mais également une certaine notoriété. Les conditions d'installation de la manufacture étaient favorables. Seule faïencerie du nord de la Lorraine, elle n'avait pas de concurrence directe. La faïencerie la plus proche, celle de Champigneulle, traversait une période difficile, et celle de Lunéville démarrait seulement sa production. De plus la proximité de la Moselle, ainsi que de la route de Metz à Thionville et Luxembourg, était un avantage considérable pour l'exportation vers l'étranger, notamment le Luxembourg. L'exploitant pouvait trouver sur place l'argile nécessaire à la préparation des pâtes (8). Il avait aussi à sa disposition du bois pour la cuisson de la faïence, le propriétaire ayant une grande forêt sur le domaine

-
6. J. ROSEN, *La faïence en France du XIV^e au XIX^e siècle : histoire et technique*, Paris, éd. Errance, 1995, p. 135-136.
 7. M. NOËL, « Faïence, faïenciers et manufactures en Lorraine du début du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle », dans *Faïences de Lorraine. 1720-1840, collections du Musée historique lorrain*, catalogue d'exposition, Nancy, 1997, p. 25.
 8. G.-F. TEISSIER, *Histoire de Thionville*, Metz, 1828, p. 250, signale que « l'argile plastique est abondante dans nos environs, et d'une bonne qualité, quoiqu'elle ne soit pas entièrement exempte d'oxide de fer » ; *Statistique historique, industrielle et commerciale du département de la Moselle*, par Verronnais, Metz, 1844, 2^e partie, p. 264, article Manom : « Le ban de cette commune, dans toute sa partie basse, se compose d'un terrain sablonneux... le reste est terrain argileux ».

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

même de la seigneurie (9). Pour établir la faïencerie, Christophe Gomé ne sollicita pas de lettres patentes d'autorisation, cette formalité n'étant obligatoire, en vertu d'un arrêt du conseil du 9 août 1723, que pour les forges et les verreries. La date exacte du début de la production n'est pas connue. Cependant certains indices permettent de la placer autour de 1733. Dans les registres paroissiaux de Manom, la première mention de faïenciers commence en janvier 1734, mais il y a toujours un certain décalage entre l'arrivée de nouvelles personnes et leur inscription dans les registres.

Fils aîné de François Brice Gomé, receveur des finances du roi à Toul, conseiller secrétaire en la chancellerie du parlement de Metz, et de Françoise Ory, Christophe Gomé de La Grange était né à Toul en 1691 (10). D'abord avocat au parlement de Paris, il obtint en novembre 1721 une charge de conseiller au parlement de Metz. Il épousa deux ans plus tard, en novembre 1723, Anne Catherine Marneau, fille de Jean-Baptiste Marneau, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres au département de Metz,

-
9. Lors du bail en 1735 de la terre et seigneurie de La Grange à Nicolas Concet et Jean Mathis, marchands de Thionville et Nicolas Elminger, également de Thionville, Christophe Gomé de La Grange et son épouse cédèrent aux preneurs 40 arpents de bois « de rape et taily », mesure de Thionville, à prendre dans leurs bois proches du château, notamment pour les cuites de la faïencerie et de la tuilerie, AD Mos. 3 E 7815, 4 mai 1735. Selon un état des revenus de la seigneurie de La Grange établi en 1751-1752, la superficie de la forêt était d'environ 500 arpents, Archives du château de la Grange.
 10. Registres paroissiaux de Saint-Amand de Toul, 19 janvier 1691, extrait, Archives départementales de la Moselle (AD Mos.) 3 E 3799 n° 138, dépôt de pièces par Henry Dupré de Geneste au nom de Marie Anne Gomé de La Grange, son épouse, Nicolas Marie Gomé de La Grange, contrôleur général des Fermes du roi à Charente (Port de Charente, actuellement Tonnavy-Charente, Charente-Maritime) et Anne Madeleine Gomé de La Grange, demoiselle majeure, demeurant à Paris, pour « constater l'état de la naissance et noblesse » des déposants, 13 mai 1763, pièce v (document signalé par M. Benoît Boutet). François Brice Gomé, né à Toul en 1756 (baptisé le 11 janvier 1756, paroisse Saint-Jean), était l'un des fils de Claude Gomé, huissier au parlement de Metz, puis greffier en chef au bailliage de Toul, et de Françoise Thouvenin. Contrairement à ce que l'on a écrit (J. Ch. KOHN, *Histoire des seigneurs et de la seigneurie de La Grange*, t. I, p. 155 ; F. PUPIL, « La Grange. Un château aux portes de France », *L'Objet d'Art. L'Estampille*, n° 313 (mai 1997), p. 74), Françoise Ory ou Olry (forme donnée par François Brice Gomé lui-même dans son testament olographe en 1720), dont on ne connaît pas pour l'instant l'ascendance, n'avait aucun lien de parenté avec Jean Orry, seigneur de Vignory, surintendant des troupes de Philippe V, roi d'Espagne, et son conseiller financier, président à mortier au parlement de Metz en 1706, père de Philibert Orry, contrôleur général des finances, et de Jean Henri Orry de Fulvy, intendant des finances. François Brice Gomé et Françoise Ory eurent deux fils, Christophe, l'aîné, Jean François, le cadet, écuyer, demeurant en 1744 à Longuyon, et trois filles, Marie Anne, veuve avant 1725 de Louis Tardif d'Arnoul, lieutenant pour le roi en la citadelle de Strasbourg, Marie, qui épousa en 1735 Laurent de Belchamps, seigneur en partie de Talange, et Marie Françoise, née à Metz en 1703, décédée l'année suivante. Sur la famille Gomé, cf. E. MICHEL, *Biographie du Parlement de Metz*, Metz, 1852, p. 202-203 ; J.-F. POIRIER, *Metz. Documents généalogiques d'après les registres paroissiaux. 1561-1792*, Paris, 1896, p. 279-280.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

directeur et receveur général des Fermes et gabelles au département de Metz et du Clermontois (11). Son père, François Brice Gomé, qui avait commencé sa carrière comme avocat au parlement de Metz en 1674, n'avait cessé d'acheter des offices à Toul et à Metz (12). Egalement trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres au département de Metz, c'était un financier avisé, associé dans le contrôle des actes de la généralité de Metz avec Jean-Michel Parisot, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz et premier président au présidial de Toul, et dans d'autres sociétés, notamment avec Jean-Baptiste Marneau (13). Anobli par sa charge de conseiller secrétaire en la chancellerie du parlement, il avait acquis en 1701 la seigneurie de La Grange de Florimond Claude, comte de Mercy, héritier de Christophe Albert, comte d'Argenteau, ajoutant dès lors à son nom celui de La Grange (fig. 2) (14).

-
11. Lettres de provisions, 20 novembre 1721, AD Mos. 2 C 185 fol. 1. Registres paroissiaux de Sainte-Ségolène de Metz, 1723, acte de mariage non daté [entre le 23 et le 26 novembre] et contrat de mariage du 23 novembre 1723, AD Mos. 3 E 3711. Christophe Gomé de La Grange occupa jusqu'en 1735 la maison, rue des Carmes anciens, que son épouse avait reçue en dot, puis loua la maison d'un chanoine de la cathédrale, rue du Petit-Paris, AD Mos. 3 E 4993, 1^{er} mai 1735.
 12. Achat de l'office de greffier civil et criminel au bailliage de Toul en 1684 (lettres de provisions, 26 mai 1684, AD Mos. 2 C 161 fol. IX-XI), de greffier des présentations et affirmations au même bailliage en 1685 (lettres de provisions, 30 novembre 1685, 2 C 162 fol. 36), de receveur particulier des finances, subventions et autres impositions pour l'évêché de Toul pour 25 000 livres en 1687 (lettres de provisions, 25 avril 1687, 2 C 162 fol. 223-226), de greffier en chef civil et criminel ancien et alternatif au bailliage de Toul pour 7 500 livres en 1689 (lettres de provisions, juin 1689, 2 C 163 fol. 187-190), de maire royal de Toul pour 20 000 livres en 1692 (lettres de provisions, 30 octobre 1692, 2 C 167 fol. 183-184) et enfin de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement pour 16 000 livres en 1704 (lettres de provisions, 12 mai 1704, 2 C 172 fol. 77-80).
 13. AD Mos. 2 C 1745, 27 septembre 1719, enregistrement d'un traité de société du 22 juin 1711 entre MM. Gomé de La Grange, de Roquemont, Marneau et autres concernant les hôpitaux de la province ; 2 C 1757, 26 septembre 1722, enregistrement d'un traité de société du 18 juillet 1717 entre M. Gomé et M. Marneau, intéressé dans les affaires du roi. François Brice Gomé est qualifié de trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres au département de Metz dans une quittance pour sa quote-part du remboursement de l'aliénation du contrôle des actes et insinuations laïques de la généralité de Metz avec Jean-Michel Parisot, AD Mos. 3 E 4665, 11 décembre 1714 (documents communiqués par M. Benoît Boutet).
 14. AD Mos. 3 E 4614, 3 juin 1701, achat pour 85 000 livres ; J. Ch. KOHN, *Histoire des seigneurs et de la seigneurie de La Grange*, t. I, p. 151-154. Kohn et la plupart des auteurs après lui ont ajouté à tort au nom de Gomé celui de des Hazards. François Brice Gomé de La Grange et son frère Claude Gomé de Magnières, greffier en chef des présentations au parlement de Metz, receveur des domaines de la généralité de Metz, prétendaient certes descendre de la famille de Hugues des Hazards, évêque de Toul de 1506 à 1517, et avaient repris les armoiries de cette famille, mais pas le nom, cf. E. MICHEL, *Biographie du Parlement de Metz*, p. 202 ; AD Mos. 3 E 3799, 13 mai 1763, pièce 1, attestation des officiers municipaux de Toul, 1763.

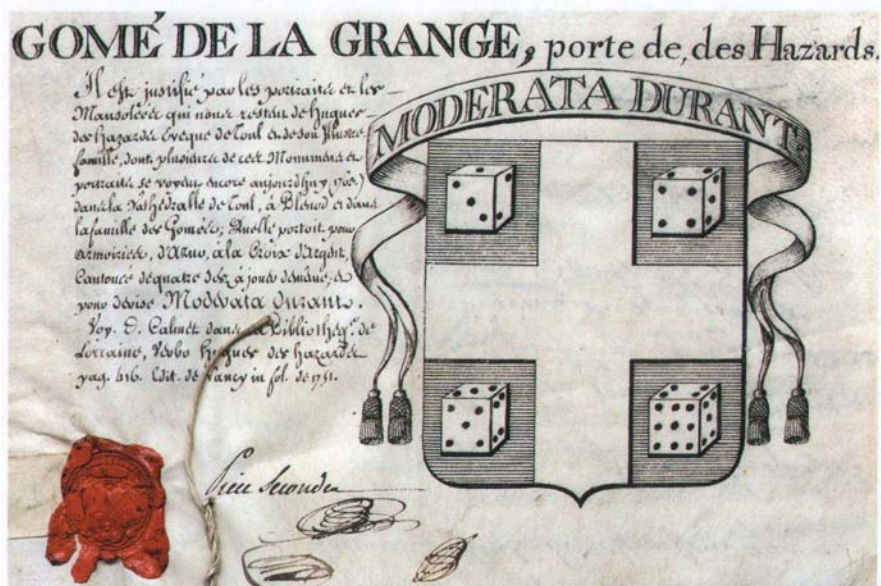


Fig. 2. Armoiries de la famille Gomé de La Grange
AD Mos. 3 E 3799 n° 138, pièce 2, cl. Luc Dufrené.

En 1730, Christophe Gomé de La Grange acheta la seigneurie à sa mère, devenue veuve en 1725 (15). La tradition rapporte qu'il eut un train de vie de grand seigneur. On lui a attribué la construction à partir de 1731 du château actuel, dont les plans auraient été fournis par Robert de Cotte, premier architecte du roi, selon une tradition familiale qui remonte au XIX^e siècle, mais n'est étayée par aucun document d'archives. Il semble plutôt qu'elle ait été l'œuvre de son père. Un état des revenus de la seigneurie établi en 1751-1752 indique en effet que le château fut construit en 1714 (16). Cette date paraît plausible, car lors de l'acquisition de la seigneurie, l'an-

15. AD Mos. 3 E 7802, 5 mars 1730, achat pour 180000 livres, la venderesse se réservant l'appartement qu'elle occupait dans le château avec ses meubles. François Brice Gomé de La Grange décéda subitement à La Grange le 17 mai 1725. Par son testament du 22 novembre 1720, ouvert le 18 mai 1725, il avait institué son épouse héritière universelle, AD Mos. 3 E 7776. Celle-ci mourut à La Grange le 22 janvier 1742, âgée de 90 ans ou environ (Ch. KOHN, t. I, p. 168, indique à tort 1752).
16. E. d'HUART, « Notice sur le château de La Grange », *Revue d'Austrasie*, 1843, p. 85; J. Ch. KOHN, t. II, p. 187, source non indiquée, mais en fait une notice historique manuscrite sur La Grange, anonyme, rédigée dans les années 1860, peut-être par un membre de la famille de Bertier, et conservée aux archives du château de La Grange; F. PUPIL, « La Grange. Un château aux portes de France », p. 75-76; archives du château de La Grange, état des revenus de la seigneurie, s. d.: « un chateau batie depuis 1714 avec pont levi ».

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

cien château était en ruines et inhabitable. François Brice Gomé de La Grange résidait à Metz, rue derrière Saint-Sauveur, paroisse Saint-Gorgon, au moins jusqu'en 1714.

Vers 1744, Christophe Gomé de La Grange, qui avait cessé d'assister aux séances du parlement après le semestre de février 1740, partit vivre à Paris, laissant son épouse à La Grange pour s'occuper de la gestion du domaine. Il ne semble plus être revenu par la suite à La Grange (17). Selon le baron Emmanuel d'Huart, auteur en 1842 d'une notice manuscrite sur le château de La Grange et ses seigneurs, il « dissipa en prodigalités les plus folles la fortune amassée par son père » (18). En 1735, il acheta pour 100 000 livres une charge de commissaire provincial des guerres au département de Metz, qu'il fut forcé de revendre l'année suivante, n'ayant pu la payer. Il accumula au fil des années des dettes considérables, près de 450 000 livres (19). En 1749-1750, il séjourna à Venise pour y recueillir un héritage provenant de son épouse, mais il ne rapporta pas de quoi payer ses nombreux créanciers, près d'une soixantaine. Finalement, il fut contraint de vendre la seigneurie de La Grange et la charge de conseiller au parlement (20). Encore

-
17. Il était encore présent à La Grange lors de la tenue des plaids annaux en février 1743, AD Mos. B 5256. Mais en janvier 1744, il donna une procuration à son épouse devant un notaire de Paris, AD Mos. 3 E 7848, 18 juillet 1746, bail d'une métairie à Manom par Anne Marneau. En 1747-1748, les plaids annaux de la seigneurie furent tenus en présence d'Edme Marneau, sans doute son beau-frère. En novembre 1750, Anne Marneau passa le bail de la seigneurie aux sieurs Joseph Hebert, entrepreneur des fourrages de la ville de Thionville, Jean Moré, marchand bourgeois à Metz, et Sébastien Huart, marchand à Thionville, AD Mos. 3 E 3764, 9 novembre 1750, procuration de son mari jointe, Venise, 2 mai 1750. Le bail conclu pour 9 ans à compter de la Saint-Georges (23 avril) 1751 fut résilié le 23 janvier 1753 d'un commun accord entre les fermiers et le comte de Foucquet, nouveau propriétaire, archives du château de La Grange. A Paris, Christophe Gomé changea souvent de domicile. Ainsi en 1749, il était logé chez le sieur Duval, baigneur, rue de Richelieu, (AD Mos. 3 E 3759, 12 mars 1749, procuration à son épouse), et en 1751, à l'Hôtel de Lyon, rue de Grenelle Saint-Honoré, (AD Mos. 2 E 220, acte d'approbation de l'acte d'union des créanciers, 20 octobre 1751).
 18. Notice sur le château de La Grange et ses seigneurs, établie par les titres depuis l'an 1386, Metz, 15 novembre 1842, archives du château de La Grange.
 19. Achat de la charge à Nicolas Antoine Robin, comte de Saint-Challier, AD Mos. 3 E 4993, 1^{er} mai 1735, revente à Claude Dupin, 3 E 4998, 11 décembre 1736; « Mémoire pour la direction des créanciers de M. et M^{me} Gomé de La Grange », 29 février 1752, AD Mos. 2 E 221.
 20. En 1747, Anne Marneau avait donné procuration à son époux pour « emprunter à constitution à Paris sur l'hérédité prétendue de Jean Tiery, décédé à Venise, dont la dite dame se porte héritière », AD Mos. 2 C 2965, 4 juillet 1747. En avril 1749, Christophe Gomé de La Grange, « estant sur le point de partir pour recueillir à Venise une succession considérable », obtint de certains créanciers, plusieurs juifs de Metz, un délai de quatre ans (AD Mos. 3 E 3759, 16 avril 1749). Par acte du 22 septembre 1751, Christophe Gomé et son épouse firent cession à leurs créanciers de l'office de conseiller au parlement, de la seigneurie de La Grange et d'une somme de 36 000 livres qui leur était due. La charge de conseiller fut vendue le 23 mai 1753 pour 24 000 livres à Jean-Baptiste Simonin, avocat à la Cour souveraine de Lorraine, AD Mos. 2 E 221.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

vivant lors du mariage en décembre 1756 de sa fille Marie Anne avec Henry Dupré de Geneste, avocat au parlement, receveur des domaines à Metz, il décéda au début de l'année 1757, vraisemblablement à Paris, où demeurait une autre de ses filles, Anne Madeleine (21).

La seigneurie de La Grange, avec son château et ses dépendances, notamment la manufacture de faïence, fut achetée en décembre 1752 par René François, comte de Foucquet, maréchal des camps et armées du roi, nommé en 1759 lieutenant général au gouvernement des villes et évêché de Metz et pays messin, cousin éloigné du maréchal de Belle-Isle (22). A son décès en 1784, la seigneurie revint à son fils aîné Jean Gabriel René François, marquis de Foucquet, qui, après avoir pris part à la guerre d'indépendance des Etats-Unis, reçut la même charge que son père.

Les entrepreneurs de la faïencerie

Guillaume et Pierre Duboc (1733-1758)

Le propriétaire d'une faïencerie pouvait exploiter lui-même son établissement ou employer un directeur salarié, ou bien, s'il ne voulait pas prendre de risques, avoir recours au bail, mais dans ce cas il laissait une partie de ses bénéfices à son fermier. Christophe Gomé de La Grange avait choisi la seconde formule. On ne sait comment il fut amené à rencontrer Guillaume Duboc, un faïencier, qui avait été directeur de la faïencerie de l'hôpital de La Rochelle en 1726-1727. Né à Rouen en 1699, Guillaume Duboc avait fait son apprentissage à Bordeaux, où son père était venu avec d'autres faïenciers de Rouen travailler à la faïencerie de cette ville (23). Il était arrivé, après s'être marié à Paris, à La Rochelle en 1723, où il tra-

-
21. Un exploit d'huissier établi le 30 juillet 1757 à la requête d'un négociant de Paris fait état de la succession de défunt M. Gomé de La Grange, vivant conseiller au parlement de Metz, AD Mos. 2 E 220. Après la vente de la seigneurie de La Grange, Anne Marneau se retira momentanément au couvent des clarisses de Thionville, puis après 1756 chez sa fille à Metz, où elle mourut le 6 juillet 1760, paroisse Sainte-Croix.
 22. AD Mos. 2 E 221, acte de vente du 13 décembre 1752 et procès-verbal d'adjudication du 6 décembre. Le prix, 300 400 livres, était nettement inférieur à l'estimation faite par les créanciers, 360 000 livres.
 23. La famille Duboc était arrivée à Bordeaux en 1713 avec sa parentèle Courson (François Courson, directeur de la faïencerie) et Chapelle, et y était encore en 1718 (renseignements fournis par M^{me} Ch. Soudée Lacombe). Sur les liens de parenté avec les familles Courson et Chapelle, cf. tableau généalogique dans A. STILLER, « Contribution à l'étude de la faïencerie de La Grange », p. 9.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

vailla d'abord comme tourneur à la manufacture de l'hôpital, qui venait d'être créée en 1722. L'entreprise connut rapidement des difficultés. Le premier directeur, François Morelon, étant parti à la fin de 1725, les administrateurs de l'hôpital engagèrent en février 1726 Guillaume Duboc pour le remplacer, mais il ne réussit pas à rétablir la situation financière de la manufacture (24). On ignore son parcours entre La Rochelle et La Grange, où il est cité pour la première fois le 4 juillet 1734 comme témoin du bail du moulin de Garche, en tant que « maître manufacturier de fayance, actuellement au château de Lagrange » et quinze jours plus tard, au baptême d'un fils de Henri Marotte, peintre en faïence, comme « maître et directeur » de la faïencerie (25). Il était cependant certainement déjà présent à La Grange depuis quelques mois. Par la suite il est généralement qualifié d'entrepreneur ou d'amodiateur de la faïencerie du château de La Grange.

On n'a pas de renseignements sur les conditions du bail conclu entre Christophe Gomé de La Grange et Guillaume Duboc lors de son arrivée. On ignore également la teneur des baux ultérieurs, les contrats passés sans doute par acte sous seing privé n'ayant pas été conservés. Les recherches effectuées à ce sujet dans les registres du contrôle des actes des notaires et sous signature privée du bureau de Thionville ont été infructueuses. Seul un contrat de bail fait en avril 1750 devant le notaire Hennequin de Thionville par Anne Marneau à Guillaume Duboc, « marchand bourgeois de Thionville et maître fayancier », et à son épouse, Louise Godin, pour une durée de trois années à commencer au 4 mai 1751, a pu être retrouvé (26). On ne sait donc, si en plus du canon annuel, il était prévu une éventuelle livraison de faïence au propriétaire, comme ce fut le cas lors du bail de la faïencerie de Rémelfing près de Sarreguemines en 1743, pour une durée de 18 ans, par Alexandre de Hausen, seigneur du lieu, à deux faïenciers de

-
24. G. MUSSET, *Les faïences rochelaises*, La Rochelle, 1888, réimpression anastatique, 1978, p. 28, 166 ; F. MORIN, *Les faïenceries de Marans et La Rochelle*, La Rochelle, 1990, p. 30, 34-35, 38, 242-243. Les comptes de la manufacture furent définitivement arrêtés avec Duboc au 5 juin 1727. Pour l'année 1726 il avait un déficit de 500 livres.
 25. AD Mos. 3 E 7814. Un Guillaume Dubos est cité comme faïencier à Bordeaux en 1728, mais il peut s'agir du père comme du fils, MEAUDRE de LAPOUYADE, *Essai d'histoire des faïenceries de Bordeaux du XVIII^e siècle à nos jours*, Mâcon, 1926, p. 99.
 26. AD Mos. 3 E 7748, 18 avril 1750, à l'acte est joint la procuration de Christophe Gomé à son épouse pour passer bail aux « sieurs Du Bocq père ou fils », datée de Venise, 28 mars 1750. Lors du bail de la seigneurie aux sieurs Hébert, Moré et Huart en novembre 1750 (voir note 17), il fut spécifié que les preneurs ne pourraient rien exiger du sieur Book (Duboc) pendant les trois années et sept semaines restant du bail, attendu qu'il avait payé son canon d'avance.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Haguenau (27). Les obligations quant au matériel entre le bailleur et le fermier ne sont pas non plus connues. A Rémelfing, le propriétaire se chargeait de faire fabriquer « les outils et ouvrages » dont la liste avait été établie par les fermiers, à l'exception des moules et des gazettes. A La Grange, le contrat de bail de 1750 stipulait seulement que les preneurs devaient « entretenir les dites fayenceries et usynes de toutes réfections locatives à l'exception des toitures ».

Une étude sur les faïenceries de la région de Vaucouleurs au XVIII^e siècle s'est intéressée entre autres à la question de leur rentabilité. Il est apparu, grâce à des chiffres fournis lors d'une expertise pour l'une d'elles, que les bénéficiaires pouvaient être relativement substantiels (28). L'exploitation de la faïencerie de La Grange fut également très rentable pour son entrepreneur, même si le canon annuel en 1751-1754, 1 300 livres, était relativement élevé, comparé aux 300 livres pour celui de la faïencerie de Rémelfing en 1743 ou aux 400 livres pour celui de la faïencerie de Burniqueville près de Vaucouleurs en 1752 (29). En 1743, dix ans à peine après son arrivée à La Grange, Guillaume Duboc put acheter une grande maison à Thionville, rue de l'hôpital (actuellement rue de l'Ancien Hôpital), pour la somme de 8 000 livres. Il est alors qualifié d'« admodiateur de la manufacture en fayance du château de La Grange y demeurant » (30). Selon l'état des revenus de la seigneurie de La Grange établi en 1751-1752, l'entrepreneur de la faïencerie y avait « fait sa fortune ». On comprend dans ces conditions pourquoi les amodiateurs de la seigneurie de La Grange en 1752 reçurent une offre de 2 500 livres d'un

27. AD Mos. 3 E 7124, 24 mai 1743. Les fermiers devaient livrer annuellement quatre terrines, huit douzaines d'assiettes, quatre cuvettes, sept plats, dix pots de chambre, deux cafetières, quatre pots de fleurs pour jardin. Sur la faïencerie de Rémelfing, cf. Ch. HIEGEL, « La faïencerie et la raffinerie de sucre de Rémelfing près de Sarreguemines au XVIII^e siècle », *Les Cahiers lorrains*, 1981, p. 161-166.

28. H. PIANT, « L'activité faïencière du Valcolorois aux XVIII^e et XIX^e siècles », dans *Faïenceries du Valcolorois. Le tesson manquant*, Musées de la Meuse, [1996], p. 47-48.

29. L'état des revenus de la seigneurie de La Grange, s. d. [1751-1752], indique que la faïencerie « est affermée actuellement 1 300 livres ». Un autre état, également sans date [vers 1752], publié par J. Ch. KOHN, *Histoire des seigneurs et de la seigneurie de La Grange*, t. II, p. 299, donne le chiffre de 1 400 livres. Un mémoire des années 1740 au sujet des revenus de la seigneurie (J. Ch. KOHN, t. II, p. 43-44) fait état d'un revenu de 1 500 livres pour la faïencerie.

30. AD Mos. 3 E 7979, 23 mars 1743, vente par les héritiers de Jean-Baptiste de Roches d'une maison « sise rue de l'hôpital, entre M. Lanriot, colonel réformé à la suite de la place de cette ville, et le sieur Potot, receveur des finances, faisant face sur la dite rue et par derrière sur les courre et aisances aboutissans sur le jardin du gouvernement ». La même année, G. Duboc racheta une rente en céréales sur une métairie au ban de Saint-François pour 300 livres, AD Mos. 3 E 7839, 3 mai 1743.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

bourgeois de Thionville pour reprendre le bail de la faïencerie à l'expiration de celui accordé à Guillaume Duboc (31).

D'autres indices confirment que Duboc était devenu un bourgeois aisé de la ville. Ainsi en 1746, il prêta de l'argent au curé de Kerling-lès-Sierck. En janvier 1746, il acquit l'un des dix offices d'inspecteur et contrôleur du corps des marchands et artisans de Thionville créés par l'édit de janvier 1745, mais quelques mois plus tard, à la suite d'une transaction avec la corporation des marchands merciers de la ville, il se démit de son office moyennant la somme de 670 livres, prix de l'office, et son admission dans la corporation (32). En 1750, il pouvait se permettre de payer d'avance son canon pour le bail de la faïencerie, soit 3 900 livres pour les trois ans du bail. A plusieurs reprises, il fut sollicité pour être parrain d'enfants de faïenciers, mais aussi de notables de la ville. Tout en s'occupant de la gestion de la faïencerie, il avait en plus avec son épouse une activité de marchand faïencier. Il décéda à Thionville le 9 juin 1753, après avoir fait son testament quelques jours auparavant, en laissant à sa veuve l'usufruit de deux maisons à Thionville et d'une rente sur une métairie au ban de Saint-François près de Thionville, et fut inhumé en l'église paroissiale (33). Louise Godin poursuivit le commerce de la faïence au moins jusqu'en 1758 (34).

-
31. Archives du château de La Grange, « Etat des avances et déboursés que nous avons faits pour améliorer l'admodiation de la terre et seigneurie de La Grange à compter du 23 avril 1751 jusqu'au 1^{er} janvier 1753, *nota*: la faïencerie doit produire au moins 1 000 livres par années de plus qu'elle n'est laissée, puisque le sieur Ambroise (en fait Dambroise) de Thionville, beau-père du fils du sieur Dubocq qui est faïencier à Dijon, nous en offre à la fin du bail du sieur Dubocq 2 500 livres », s. d. [janvier 1753].
 32. AD Mos. 3 E 7744, 15 novembre 1746, prêt de 300 livres à Nicolas Vaillant, curé de Kerling; 3 E 7690, 2 juin 1746, transaction avec la corporation des merciers. G. Duboc est qualifié en mai 1746 d'inspecteur et contrôleur des marchands, bourgeois de Thionville, dans une procédure contre Michel Bronquart, laboureur à Manom, concernant le transport de bois en provenance des forêts de Zoufftgen, AD Mos. B 5256, audiences de la justice de Manom, 20 mai et 30 juillet 1746. G. Duboc et son épouse avaient aussi une domestique (mariage de Catherine Rethienne à Thionville, 15 novembre 1746).
 33. AD Mos. 3 E 7981, testament du 3 juin 1753, ouvert le 12 février 1760. Le testateur, « gisant au lit malade, cependant sain d'esprit », déclara s'être marié à Paris sans contrat de mariage. Pierre Duboc, son fils, qualifié de marchand bourgeois de Thionville, céda en 1762 sa part d'héritage pour 4 400 livres à ses deux sœurs (AD Mos. 3 E 7698, 15 février 1762), qui vendirent en 1763 la rente sur la métairie au ban de Saint-François pour 900 livres et en 1765 la grande maison, rue de l'hôpital, à Nicolas Hentz pour 10 048 livres, AD. Mos. 3 E 7699, 11 novembre 1763, 2 C 2993, enregistrement du 15 février 1765.
 34. Elle est qualifiée de marchande faïencière en 1758 dans une procédure engagée devant la juridiction consulaire de Metz pour réclamer le paiement de 4 450 livres pour des marchandises vendues à des marchands juifs de Metz, AD Mos. B 10706 fol. 321 et 329, audiences des 19 mai et 2 juin 1758.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Le comte de Foucquet, nouveau propriétaire de la seigneurie de La Grange en 1752, continua le système du bail pour la faïencerie en louant d'abord en 1754, pour une durée de trois ans, à la veuve de Guillaume Duboc, puis en 1757 à Pierre Duboc, son fils (35). Pierre Guillaume Duboc, tourneur en faïence comme son père, né à La Rochelle, avait fait son apprentissage à La Grange, où il est mentionné comme ouvrier en 1748-1750. Il s'était marié en 1748 avec la fille d'un maître sellier de Thionville. Reçu en juillet 1751 maître faïencier à Dijon, où il avait repris une des faïenceries de la ville, il était revenu à La Grange avant juin 1755 (36). En mars 1757, il est qualifié de « maître directeur de la fayancerie La Grange y demeurant » dans un procès-verbal d'enquête du bailliage de Thionville (37). En mai suivant, à l'expiration du contrat passé avec sa mère, il prit en bail la faïencerie pour une durée de huit ans moyennant un canon annuel de 1 200 livres (38).

Pierre Duboc constitua en même temps avec l'amodiateur de la seigneurie, un nommé Joseph Saleze ou Salès, un marchand messin, une société pour l'exploitation de la faïencerie au capital d'un peu plus de 4 000 livres (39). Mais des dissensions s'élevèrent très rapidement entre les

-
35. Parmi les clauses du bail de la seigneurie de La Grange en 1756, il était spécifié que les loyers échus au cours du bail reviendraient aux preneurs, à « l'exception seulement de celui de la fayancerie qui eschoira au quatrième may prochain qui demeurera réservé au seigneur laisseur », AD Mos. 3 E 3780, 7 février 1756 ; archives du château de La Grange, procès-verbal de visite des bâtiments lors du bail de la seigneurie à Joseph Saleze et Dominique Gautier, 22 avril 1756 : « il en sera de même de la fayancerie et de ses dépendances sous fermée à la dame Dubocq qui sera tenue de rendre le tout en même et semblable état qu'elle l'aura reçue ».
 36. M. BLONDEL et J. ROSEN, *La faïence de Dijon*, catalogue d'exposition, Dijon, Musée de la vie bourguignonne, 1987, p. 32, 152-153 ; *Faïenceries françaises du Grand-Est. Inventaire. Bourgogne, Champagne, Ardenne (XIV^e-XIX^e siècles)*, sous la direction de J. ROSEN, éd. du C.T.H.S., 2001, p. 43-45. Un pot, portant la signature *Duboc f*, est conservé à Dijon au Musée de la vie bourguignonne Perrin de Puycousin, un autre, sans le couvercle, avec la même signature, à Paris dans une collection privée (renseignement de M^{me} Soudée Lacombe).
 37. AD Mos. B 4471, procédure engagée par Barbe Salès contre Françoise Bertrand, femme de Dominique Gautier, amodiateur de la seigneurie.
 38. AD Mos. B 4262, registre des audiences du bailliage de Thionville, jugement condamnant Dominique Gautier, amodiateur de la seigneurie de La Grange, à passer avec Joseph Saleze, son co-fermier, le bail de la faïencerie au nommé du Bock (Duboc), 23 avril 1757. Le règlement pour la régie de la seigneurie de La Grange adopté le 28 janvier 1757, article 22, avait spécifié que des affiches devaient être imprimées pour annoncer le bail de la faïencerie, AD Mos. B 4471. D. Gautier avait d'abord proposé de prendre à son compte le bail de la faïencerie pour 1 000 livres, AD Mos. 3 E 7981, 26 mars 1757.
 39. AD Mos. 2 C 2986, 24 juin 1758, enregistrement d'un traité de société du 5 mai 1757 entre le sr. Pierre Dubock, marchand, et le sr Joseph Salès. Selon la transaction du 20 août 1758, le premier avait apporté 2 105 livres fournies par sa mère, le second 2 238 livres.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

deux associés concernant la gestion de l'entreprise, comme l'atteste une procédure engagée en mai 1758 par Saleze contre Duboc devant la juridiction consulaire de Metz. Saleze reprocha à son associé de ne pas lui communiquer les registres de comptes et les pièces justificatives. De son côté, Duboc contesta le droit de son associé de se mêler de la gestion. Le jugement rendu le 8 août 1758 débouta Saleze (40). D'autres procédures devant le bailliage de Thionville confirment les relations exécrables entre les associés (41). Les différends portaient notamment sur les conditions de la vente de marchandises à la faïencerie (42). L'attribution des logements destinés aux ouvriers de la faïencerie fut également une cause de conflit (43).

Toutes ces querelles amenèrent finalement, le 20 août 1758, la dissolution de la société et le départ de la faïencerie de Pierre Duboc. En vertu d'une transaction conclue le même jour, Saleze était tenu de verser à son associé 300 livres pendant six ans à compter du 1^{er} mai 1759. Toutes les marchandises se trouvant en magasin devaient être partagées par moitié, de même que les dettes actives et passives de la société. Duboc promettait de quitter la faïencerie au cours du mois d'octobre, mais en fait il partit le jour même de la transaction. Louise Godin, sa mère, s'engageait à remettre au propriétaire de la faïencerie, le comte de Fouquet, « tous les ustenciles de la fayancerie et ce qu'elle dans l'obligation d'y laisser », le surplus qu'elle laissait devant lui être payé à dire d'experts par Salèze (44). Il semble cependant que ce dernier n'ait pas respecté cette clause. En effet en 1764, Pierre Duboc et ses sœurs lui réclamèrent 300 livres pour un certain nombre d'objets restés à la faïencerie appartenant à leur mère, consistant selon le témoignage du peintre Thomas Himonet, qui avait été chargé avec le peintre Dominique Pellevé de dresser l'inventaire de tous « les ustensiles appartenant au comte de Fouquet », consistant en « quatre pierres de moulin, deux chaudières de fer et de fonde servant à mettre la calcine, une

-
40. AD Mos. B 10706 fol. 326, 328, 351, audiences des 26 et 30 mai, 8 août 1758.
 41. AD Mos. B 4406, ordonnance du bailliage concernant une plainte de Saleze contre Duboc pour « excès, mauvais traitements et voyes de fait », 12 juillet 1758.
 42. AD Mos. B 4472, procès-verbal d'audience, 1^{er} août 1758, B 4406 plainte de Charles Prieur, domestique du sieur Royer, marchand faïencier à Metz, contre Saleze pour refus de livraison de marchandises, dont le paiement avait été encaissé par ce dernier, qui mit le refus sur le compte de son associé. Le jugement rendu le 12 août condamna Saleze à ne pas s'opposer à la livraison, AD Mos. B 4462, registre des audiences. Jean Royer, marchand à Metz, achetait également des faïences à Lunéville, M.-A. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette et la faïencerie de Lunéville*, mémoire de maîtrise, université de Nancy II, 1983, p. 90.
 43. AD Mos. B 4262, registre des audiences, 12 août 1758, jugement condamnant le nommé Pelvé (Dominique Pellevé) à libérer dans les huit jours l'appartement qu'il occupait à la faïencerie et défendant à Saleze de ne plus louer à l'avenir aucun appartement destiné au logement des ouvriers sans l'accord de son associé.
 44. Archives du château de La Grange.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

chèvre (appareil pour lever les meules des moulins), une table dans le magasin, un grand marchepied dans la tournerie, une tournette à la chambre des pintres, des poids de fer et de plomb pour peser la composition, une table dans la chambre des pintres et à gauche en entrant la cloche qui sert à rappeler les manœuvres, une pince de fer pour cacher l'émaille desous le four, un grand fourneau dans la chambre des pintres, et enfin tout ce qui est porté dans l'expertise qu'ils ont fait avec ledit Pellevet ». Son témoignage fut confirmé par un autre faïencier, Jean Hubert, qui déclara qu'il avait entendu Louise Godin réclamer à plusieurs reprises bien longtemps après son départ de la faïencerie « le prix du moulin à broyer les couleurs, un fourneau de fonde, qui est dans la chambre des pintres et des rayons de planches qu'elle avait fait faire ou son mari dans la dite chambre » (45).

En quittant la faïencerie, Pierre Duboc abandonna aussi le métier de faïencier. Les raisons précises de cette décision ne sont pas connues. Les motifs de santé suggérés par Anita Stiller, en se basant sur une signature soi-disant tremblée, ne nous paraissent pas devoir être retenus. P. Duboc resta cependant dans le commerce de la faïence, car il s'établit à Thionville comme marchand faïencier (46). En 1762, il fut reçu huissier audiencier à la maîtrise des Eaux et Forêts de Thionville, charge qu'il occupa jusqu'à la suppression de la maîtrise en 1790, tout en continuant avec son épouse son activité commerciale (47).

-
45. AD Mos. B 4264, registre des audiences du bailliage de Thionville, 31 juillet 1764, B 4477, enquête et contre enquête par le lieutenant général au bailliage, 7 et 10 août 1764. Dans une première déposition Thomas Himonet avait déclaré que Pierre Duboc et sa mère avaient « retiré tout généralement les ustensiles qui leurs appartenaient, comme couleurs, matières à faire l'émaille et autres drogues de cette espèce, planches, marchepieds et trafeteaux ». En effet suivant la transaction, P. Duboc avait été autorisé à « retirer les drogues et couleurs » et à ne pas les faire figurer dans les dépenses de son compte. Joseph Himonet, fils de Thomas H., précisa que le lendemain de la transaction, il « avait vu le demandeur et sa mère emporter de la fayancerie dans l'appartement qu'ils occupaient dans la cour les ustensiles qui leur appartenaient... lesquels quelques jours après ils ont fait voiturer en cette ville ». Selon la déposition d'un manœuvre, Nicolas Winckel, ils avaient aussi emporté « un vieux tombereau de moules et un marteau de bois pour piller le platre ».
46. En 1759, il était redevable de 290 livres à la veuve de Jacques Chambrette, propriétaire de la faïencerie de Lunéville († 1758), AD Meurthe-et-Moselle 10 E 8, pièce 70, inventaire, septembre 1759 ; M.-A. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette...*, p. 90-91.
47. AD Mos. B 10389 fol. 95-96, lettres de provisions du 21 juillet 1762, réception le 23 août. Il emprunta en 1763 350 livres pour payer l'office, AD Mos. 3 E 7699, 5 mars 1763. Il est qualifié en 1778 de marchand lors du mariage d'Elisabeth Clermont, servante de Madame Bock (Duboc), faïencière en cette ville, registres paroissiaux de Thionville, 8 octobre 1778. Il figure encore sur la liste du personnel de la maîtrise des Eaux et Forêts de Thionville en 1790, *Almanach des Trois-Evêchés pour l'an de grâce 1790*.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Joseph Saleze (1758-1774)

Joseph Saleze, désormais seul à exploiter la faïencerie, était originaire du Luxembourg, plus précisément d'Oberkorn (cne Differdange). Il s'était établi à Metz au cours des années 1740 (48). Il avait pris le bail de la seigneurie de La Grange en 1756 avec un autre marchand de Metz, Dominique Gautier (49). En 1763, il forma le projet de créer une faïencerie au Luxembourg, où n'existait encore aucun établissement de cette nature. Au début de 1763, se qualifiant d'« entrepreneur de la principale manufacture de fayance de La Grange près de Thionville », il déposa donc une requête auprès de l'impératrice Marie-Thérèse pour établir une faïencerie dans le vieux château de Mansfeld au faubourg de Clausen près de Luxembourg (50). Il espérait sans doute obtenir du gouvernement des Pays-Bas autrichiens, dont dépendait alors cette province, des conditions d'installation avantageuses. Outre le titre de « fabrique impériale et royale », l'exclusivité de la fabrication de la faïence dans la province de Luxembourg pendant 50 ans, l'exemption pour lui et ses ouvriers, une soixantaine, des tailles et autres charges pendant 20 ans, il réclamait surtout un certain nombre d'avantages en matière douanière, la franchise des droits d'entrée pour les matières premières nécessaires à sa fabrique, l'exemption des droits de sortie et de tonlieu sur terre et sur eau pour ses faïences, l'augmentation des droits de transit pour les faïences étrangères. En outre pour lui et ses ouvriers qui n'étaient « accoutumés que de boire du vin de France », il demandait le droit de faire entrer par an 300 hottes de vin en payant 10 sols par hotte, faisant valoir qu'il ne pourrait « conserver aucun ouvrier s'il ne pouvait leur livrer du vin rouge à bon compte ».

-
48. Fils de François Salès, amodiateur de la terre et seigneurie de Sanem (Luxembourg), et de Jeanne Prot, il avait épousé à Metz en 1749 Françoise Provost, fille de Jean Provost, maître boulanger, registres paroissiaux de Saint-Etienne. Demeurant rue des Allemands, où il possédait une maison qu'il fut autorisé en 1767 à reconstruire (AD Mos. C 294), il est qualifié en 1749 de brandevinière (celui qui vend du brandevin, c'est-à-dire de l'eau de vie de vin, à la troupe), puis par la suite de marchand. Il avait un frère prénommé François, établi lui aussi comme marchand aubergiste à Metz dans les années 1741-1745, et une sœur Barbe, épouse de Pierre Beirent, maître boulanger, à Thionville, décédée au château de La Grange en 1771.
49. AD Mos. 3 E 3780, 7 février 1756, bail pour neuf ans à partir de la Saint-Georges pour 9500 livres. A la suite de dissensions entre les deux co-fermiers, D. Gautier céda sa part à J. Saleze le 1^{er} mai 1757, AD Mos. 3 E 7981.
50. Archives générales du royaume à Bruxelles, Conseil des Finances, liasse 5185, manufactures de porcelaine et de faïences en Luxembourg, 1765-1794; Archives de l'Etat à Arlon, notes du Dr Jean - L. Hollenfeltz, analyse des documents de cette liasse. La requête sur papier timbré 1763, rédigée par un agent du nom de Dotrengé, n'est pas datée; elle comporte des notes marginales ajoutées en 1765 et signées Saleze. Th. THOMAS, *Rôle des Boch dans la faïence des 18^e et 19^e siècles*, Mettlach, 1973, p. 75, avec la date de 1765.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Etant dans l'incertitude sur l'issue de sa requête, qui avait été soumise au Conseil des Finances à Bruxelles, Saleze jugea préférable de renouveler en novembre 1764 le bail de la terre et seigneurie de La Grange, ainsi que celui de la faïencerie, pour une nouvelle période de neuf ans (51). Il avait bien fait, car l'année suivante, les frères Joseph, Jean-François et Dominique Boch, propriétaires de la faïencerie d'Audun-le-Tiche, créée en 1748 par leur père François Boch, déposèrent à leur tour une demande identique à l'instigation, semble-t-il, de Jean-Baptiste Seyl, juge des domaines et des droits d'entrée et de sortie, qui venait d'être nommé en mars 1765 conseiller député à Luxembourg au fait du commerce. Seyl recommanda avec beaucoup d'insistance la candidature des frères Boch auprès du comte Jean Philippe de Cobenzl, conseiller des Finances à Bruxelles, en insistant sur leurs connaissances et leur expérience. Dans une lettre du 24 juin 1765, il fit notamment remarquer que Saleze n'« était pas ouvrier et ne connaissait même pas les rudiments de l'art » et qu'il « dépendait entièrement de ses ouvriers et du propriétaire de la faïencerie », alors que les frères Boch étaient « eux-mêmes leurs principaux ouvriers ». Ils obtinrent donc en novembre 1766 l'autorisation de Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, de s'installer à Septfontaines près de Luxembourg (52). Ce fut le début d'une grande entreprise industrielle, mais pour la fabrique de La Grange c'était un rude coup porté à son monopole de la faïence dans la région.

Louis et Jean-Baptiste Le Roux (1784-1792)

En avril 1774, le comte de Foucquet amodia la seigneurie, avec la faïencerie, pour une période de neuf ans, à un marchand boucher de Thionville (53). On n'a que peu d'indications sur la faïencerie au cours de ces années. En décembre 1785, les entrepreneurs de la faïencerie déclarèrent dans un mémoire qu'ils « venaient de rétablir cette manufacture qui n'était plus en activité depuis plus de dix ans ». Il ne faut peut-être pas prendre cette affirmation à la lettre. La présence de quelques ouvriers

-
51. AD Mos. 3 E 7701, 15 novembre 1764, bail à partir de la Saint-Georges 1765 pour 8250 livres. Le Conseil des Finances avait demandé le 15 mai 1763 l'avis des États du Luxembourg et des commis des droits d'entrée et de sortie à Luxembourg, qui ne répondirent les premiers qu'en janvier 1764, les seconds en septembre.
 52. Archives générales du royaume à Bruxelles, Conseil des Finances, liasse 5185, lettres de J.-B. Seyl, 15, 21 et 24 juin. Le 29 juin 1765, le comte de Cobenzl répondit à Seyl qu'il s'était déterminé en faveur des frères Boch. G. SCHMITT, *La faïencerie de Septfontaines-lez-Luxembourg. 1767-1967. Sa fondation, son histoire, sa production*, catalogue d'exposition, Luxembourg, Musée d'histoire et d'art, 1967, p. 10 ; Th. THOMAS, *Rôle des Boch...*, p. 76.
 53. AD Mos. 3 E 3821, 31 janvier 1771, bail à Pierre Ham à partir de la Saint-Georges 1774 pour 8600 livres.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

faïenciers, attestée par les registres paroissiaux de Thionville, indique que l'usine fonctionnait tout de même, la production étant sans doute limitée à la faïence commune (54).

En tout cas à partir de 1784-1785, on assiste à une relance de l'activité par deux entrepreneurs qui étaient étrangers au milieu de la faïence. Le premier, Louis Le Roux, né à Thionville en 1741, fils d'un marchand de vin établi à Longwy, était sculpteur statuaire (55). Il avait épousé en 1780 à Longwy Marie Joséphine Dupleit, fille d'un ancien apothicaire major des armées du roi et directeur de l'hôpital militaire de cette ville. Il était alors qualifié « d'élève protégé de l'Académie royale de peinture et sculpture, ancien pensionnaire du Roi » (56). On lui doit le bas-relief en marbre symbolisant la Moselle qui se trouve dans le grand escalier de l'hôtel de ville de Metz, donné en 1779 à la ville par le chirurgien Antoine Louis, originaire de Metz (57). Il participa également en 1780 à la décoration de la façade de l'église abbatiale nouvellement reconstruite d'Orval en Belgique (58).

-
54. *Almanach des Trois-Evêchés pour l'an de grâce 1784*, p. 303 : « A La Grange près de cette ville [Thionville] il existe une fayancerie où l'on travaille de la vaisselle commune ». La même indication figure dans l'*Almanach* pour 1785.
 55. Registres paroissiaux de Thionville, 25 septembre 1741, fils de Louis Le Roux, marchand de vin, originaire de Crevecoeur en Picardie (Crèvecoeur-le-Grand, Oise, ar. Beauvais, ch.-l. de canton) et de Marie Moulmier. Un frère, Jean-Baptiste Le Roux était né à Longwy le 20 novembre 1744. Sur cette famille, cf. J. BREMBATI, « Notes à propos d'art et d'artistes en rapport avec la région de Longwy », *Le Pays Haut*, 1982, n^{os} 1-2, p. 51-52.
 56. Registres paroissiaux de Longwy, 18 janvier 1780. Louis Le Roux et Marie-Joséphine Dupleit eurent cinq enfants : Antoine Joseph, b. à Longwy, 22 août 1781, † Longwy, 12 octobre 1785, Marie-Thérèse b. à Montigny-lès-Metz, 17 novembre 1782, parrain Laurent Lecomte d'Humbepaire, receveur des finances du roi, Jean-Baptiste, b. à Thionville, 7 avril 1784, le père sculpteur à la faïencerie, p. Jean-Baptiste Le Roux, valet de chambre, chirurgien à la cour du prince évêque de Paderborn et Hildesheim, représenté par Robert Lévi, fils du sieur Robert Lévi, directeur de la faïencerie, m. Marie Moulmier, veuve de Louis Le Roux, vivant bourgeois de Thionville, † en nourrice à Garche à l'âge de 2 mois, Jean-Baptiste, b. à Thionville, 29 août 1785, le père directeur de la faïencerie, p. Jean-Baptiste Le Roux, représenté par Georges (Göry) Muller, maître peintre à la faïencerie, garçon de Coblenze, m. Françoise Dupleit, Anne Marie Françoise, b. à Manom, 12 octobre 1786, le père ancien pensionnaire du roi, statuaire, entrepreneur de la manufacture de La Grange, p. Antoine Dupleit, représenté par Jean-Baptiste Le Roux, m. Marie Françoise Dupleit.
 57. J.-J. BARBÉ, *L'hôtel de ville de Metz*, Nancy, 1930, p. 9-10.
 58. Il réalisa un médaillon de saint Etienne soutenu par des génies et une statue-colonne de la Vierge, *Orval (1070-1970). Neuf siècles d'histoire*, Liège, 1970, p. 25 ; *Aurea Vallis*, Liège, 1975, p. 256 et n. 79 ; P. Chr. GRÉGOIRE, *Orval au fil des siècles*, t. 2, éd. de l'abbaye d'Orval, 1992, p. 228. Il est aussi l'auteur d'un groupe en marbre représentant Héloïse et Abélard, daté 1780, conservé au château de Cheratte près de Liège, THIEME et BECKER, *Allgemeine Lexikon der bildenden Künstler*, t. 23, Leipzig, 1929, p. 113 ; J. BREMBATI, « Notes à propos d'art... », p. 52.

En 1782-1783, il résidait à Montigny-lès-Metz, vraisemblablement chez Laurent Lecomte d'Humbepaire, receveur particulier des finances à Metz, propriétaire d'une belle maison de maître, actuellement connue sous le nom de château de Courcelles (59). Ce dernier fut en effet parrain de sa fille Marie-Thérèse, née à Montigny en novembre 1782. Il n'est pas exclu que Lecomte d'Humbepaire, qui entretenait des relations avec le marquis de Fouquet, l'ait recommandé à celui-ci. Louis Le Roux est mentionné comme manufacturier à La Grange dès janvier 1784 (60). Quelques mois plus tard, en août 1784, qualifié de « maître fayancier demeurant cy devant à Montigny-lès-Metz, résidant actuellement à la fayencerie de La Grange », il conclut un bail de huit ans pour la faïencerie avec l'amodiateur de la seigneurie, Pierre Pion, moyennant 600 livres pour les trois premières années, 800 pour les quatre années suivantes et 700 pour la dernière année, et la livraison « aux héritiers de mondit sieur de Fouquet de la fayance sur le pied marchand s'ils en demandent » (61).

Le second entrepreneur était un marchand messin, Jean Bellosat, demeurant rue des Allemands, descendant d'une famille d'origine savoyarde, plus précisément du Genevois, établie à Metz depuis la fin du XVII^e siècle, et aussi qualifié en 1790 de « commis de M. d'Humbepaire l'aîné » (62). Pour assurer le développement de la manufacture, les entrepreneurs cherchèrent des capitaux auprès de personnes intéressées qui constituèrent une société pour l'exploitation de la faïencerie. Cette société comprenait quatre actionnaires : Laurent Lecomte d'Humbepaire, Pierre François Collin de Combles, procureur du roi à la maîtrise des Eaux et Forêts

-
59. Sur cette demeure acquise par Laurent Lecomte d'Humbepaire en 1776, cf. A. HAEFELI, *Frescaty. Le Versailles messin, suivi de Frescatelly, Le petit château, le château de Courcelles*, 1973, p. 75-79 (à corriger vente de la maison en 1789 au lieu de 1781). On peut se demander si Louis Le Roux ne serait pas l'auteur du groupe de statues symbolisant la Moselle et la Seille et rappelant le siège de Metz en 1552, situées dans le parc du château de Courcelles.
60. AD Mos. B 5258, audiences de la justice de Manom, 12 janvier 1784, demande de Charlotte Médoc, engagée comme cuisinière par l'épouse de L. Le Roux, pour le paiement de ses gages. En octobre 1784, L. Le Roux est également qualifié de « manufacturier de la fayencerie », AD Mos. B 5258, audiences de la justice de Manom, procédure de Joseph Godchaux, juif demeurant proche le château de La Grange, contre Le Roux pour paiement de 43 livres dues pour le logement de deux ouvriers, Claude et Nicolas Richardeaux, en fait des maçons de Thionville, employés à la faïencerie, 4 octobre 1784, avec une lettre de Le Roux jointe.
61. AD Mos. 3 E 7967, 5 août 1784, avec effet à la Saint-Georges 1784. Pierre Pion, amodiateur de la seigneurie de Hombourg, et son épouse avaient pris à bail la seigneurie de La Grange à partir de la Saint-Georges 1783 pour neuf ans, AD Mos. 3 E 3844, 5 janvier 1781. L'article 2 du bail stipulait que les preneurs étaient « tenus de faire travailler la fayancerie à eux suslaissé(e) de maisnière à la faire valoir et à y entretenir les marchands à l'effet de quoy de n'y employer que de bons ouvriers experts dans cette sorte de travail ».

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

de Metz, Jean-Baptiste Mauger, directeur de la régie des cartes à jouer à Metz, puis receveur de la Loterie royale, et un nommé Dargent (63).

Depuis que la manufacture de Septfontaines avait pris son essor à partir des années 1770, celle de La Grange se trouvait dans une situation beaucoup moins confortable qu'auparavant. Il faut rappeler que les Trois-Evêchés et la Lorraine, dits « provinces d'étranger effectif », étaient séparés du royaume par une barrière douanière. Leurs produits à l'entrée en France étaient soumis au tarif douanier français, comme les produits venant de l'étranger. Sur ce point les faïenceries évêchoises avaient cependant obtenu de ne payer qu'un taux réduit, 4 livres 10 sols par quintal, alors que les faïenceries lorraines devaient acquitter des taxes sept fois plus élevées, 28 livres 10 sols (64). Par contre les deux provinces pouvaient commercer librement avec les pays voisins, dans la mesure où ceux-ci n'avaient pas jugé à propos de mettre en place des mesures protectionnistes. C'est justement ce qu'avait fait le gouvernement des Pays-Bas

-
62. Fils de François Bellossat, marchand, et de Marie Maréchal, Jean Bellossat, né à Metz le 14 mai 1742, paroisse Saint-Livier, marié à Madeleine Jeanne Lallouette, décéda le 4 février 1791, paroisse Saint-Eucaire. Marie Joséphine Dupleit, épouse de Louis Le Roux, « directeur de la faïencerie de La Grange Foucquet », fut marraine d'une de ses filles, Marie Joseph, baptisée le 21 novembre 1785, paroisse Saint-Eucaire. Mathieu Bellossat, cabaretier, père de François B., de la « paroisse de Boise, diocèse de Genève » (sans doute Bossey, Haute-Savoie, ar. Saint-Julien-en-Genevois, cant. Saint-Julien en Genevois), « résidant depuis plusieurs années à Metz et à présent dans la paroisse de Saint-Martin », s'était marié à Metz en 1699, paroisse, Saint-Simplice. R. PAQUET, *Bibliographie analytique de l'histoire de Metz pendant la Révolution*, t. I, Paris, 1928, p. 55, 108.
63. AD Mos. 3 E 3862, n° 158 bis, délibération des créanciers de L. Lecomte d'Humbeaire, 8 septembre 1790, annexe jointe : état des dettes passives signé par lui, « société pour la faïencerie, capital 4200 livres, c'est une société entre Mrs Colin, Mauger et Dargent ». L'identification de ce dernier est incertaine, car le patronyme Dargent est porté par plusieurs personnes à Metz dans les années 1785-1790, un marchand de bois, François D., paroisse Saint-Eucaire, un revendeur, Jean D., rue de la Grève, mais aussi un greffier en chef de la Monnaie de Metz, demeurant rue des Clercs, puis rue Mazelle (*Almanach des Trois-Evêchés pour l'an de grâce 1785 et pour 1790*). Egalement 3 E 3868, inventaire des papiers de L. Lecomte d'H., commencé le 14 et clos le 16 septembre 1790 : « liasse de plusieurs mémoires, pièces et renseignements relatifs à la société pour la fayencerie de La Grange, que les parties ont jugé ne devoir être inventorié que pour mémoire » (documents signalés par M. B. Boutet). Lecomte d'Humbeaire avait aussi constitué avec Collin de Combles, Mauger et autres une société pour l'exploitation des forges de Herserange et de La Sauvage, appartenant au comte Charles d'Huart, dans laquelle son capital était de 47000 livres. Le baron de Dietrich dans son rapport de visite de la faïencerie de La Grange en 1786 fait mention de cette société : « Le sieur Le Roux est un artiste industrieux qui s'est associé une compagnie de Metz ».
64. P. BOYÉ, *La Lorraine commerçante sous le règne nominal de Stanislas (1737-1766)*, Nancy, 1899, p. 1-6. ; le même, *La Lorraine industrielle sous le règne nominal de Stanislas*, Nancy, 1900, p. 25 ; M. NOËL, « Faïence, faïenciers et manufactures en Lorraine... », p. 34-35.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

autrichiens en faveur de la manufacture de Septfontaines en imposant une taxe de 12 % pour l'entrée dans le Luxembourg des faïences étrangères et en interdisant leur transit par voie de terre ou d'eau notamment en direction de la Hollande, sauf pour la faïence commune. En revanche, la manufacture de Septfontaines pouvait librement vendre ses produits dans les Trois-Evêchés et la Lorraine et venir y chercher les matières premières, le sable et la craie, nécessaires à la fabrication de la terre de pipe.

C'est ce qu'exposa très bien l'intendant des Trois-Evêchés, Depont, dans une lettre adressée en janvier 1786 à Blondel, l'un des intendants du commerce à Paris :

« Elle (la faïencerie de La Grange) a dans son voisinage une manufacture établie près de Luxembourg et à laquelle le gouvernement autrichien accorde toutes les faveurs. Une des principales est la perception d'un droit de 12 pour cent à laquelle est soumise l'introduction dans le Luxembourg des fayances et porcelaines françaises, tandis qu'elle tire de la Lorraine et de la Champagne les sables et crayes nécessaires à ses fabriques et qu'elle débite librement ses productions dans les Evêchés et la Lorraine, attendu que ces deux dernières provinces ne sont point comprises dans les limites des traites et que leur accès est libre de la part de l'étranger » (65).

Le baron de Dietrich, membre de l'Académie des Sciences, commissaire à la visite des mines de Lorraine en 1785, qui s'était rendu au début de l'année 1786 à La Grange pour visiter la faïencerie fit les mêmes remarques dans un rapport adressé à l'intendant du commerce Blondel, en ajoutant qu'en raison des restrictions douanières, le marché hollandais était fermé à la faïencerie :

« Un des grands obstacles que cette manufacture éprouve ... est la concurrence des fayances de Luxembourg qui inondent les Evêchés et la Lorraine et l'impossibilité absolue de transporter cette marchandise des Evêchés par le duché de Luxembourg pour les débiter en Hollande où elles auraient la plus grande vogue, car en les embarquant à Thionville, elles sont dans le cas de passer au péage impérial de Remy ou Remich, où toute marchandise pareille à celle qu'on fabrique dans le duché de Luxembourg n'obtient pas même la liberté de transit. Elle y est arrêtée sans qu'on puisse l'expédier au-delà. Il semble que la réciprocité devrait être établie et que l'entrée des fayances de Luxembourg dans les Evêchés et la Lorraine devrait être interdite » (66).

65. Archives nationales F¹² 1497^A, lettre du 23 janvier 1786.

66. Archives nationales F¹² 1497^A, lettre d'envoi à l'intendant du commerce Blondel et rapport daté du 16 février 1786, publié par A. STILLER, « Contribution à l'étude de la faïencerie de La Grange », p. 19-22. Le baron de Dietrich proposa également de remettre des échantillons de vaisselle blanche et bleue à l'intendant Blondel.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

La faïencerie de Niderviller n'éprouvait pas les mêmes difficultés, car elle pouvait exporter ses faïences en Hollande par le Rhin (67). On comprend en tout cas les raisons qui poussèrent en 1785 les deux entrepreneurs de la faïencerie à demander au marquis de Foucquet d'intervenir auprès du roi pour obtenir le titre de manufacture royale pour leur établissement, mais aussi la réciprocité de l'impôt sur les faïences venant du Luxembourg et l'interdiction d'exportation des « matières premières telles que sable, craies que les manufacturiers luxembourgeois ne peuvent tirer que des provinces de Lorraine et de Champagne ou du moins en payant des droits tels qu'ils seraient jugés nécessaires pour faire pencher la balance en faveur des fabriques nationales ». Les fermiers généraux, auxquels le mémoire adressé au marquis de Foucquet fut communiqué, estimèrent que les deux dernières demandes étaient justifiées, mais qu'il fallait recueillir l'avis des intendants du commerce et du ministère des Affaires étrangères « sur la partie politique qui peut concerner l'harmonie et la bonne intelligence à conserver entre la France et l'Empire » (68).

Les entrepreneurs envoyèrent également en décembre 1785 un mémoire au contrôleur général des Finances réclamant les mêmes avantages, mais en outre l'exemption totale des droits d'entrée de leurs produits dans le royaume, « même de ceux de la ville de Paris ». Ils exposèrent que la situation de leur manufacture « très avantageusement située ayant près d'elle toutes les matières nécessaires à la fabrication et même de la terre de pipe, la met à même de faire passer les marchands dans la principauté de Sedan, en Hollande par la Moselle, et delà dans les Isles ». Ils demandèrent également « des secours qui les mettent à même de perfectionner leur établissement par la construction des fours, ateliers et magasins nécessaires ». Les entrepreneurs pensaient sans doute que les liens de parenté entre le propriétaire de la faïencerie, le marquis de Foucquet, et le contrôleur général des Finances, pouvaient leur servir. La mère de la marquise de Foucquet était en effet une sœur de Charles Alexandre de Calonne, ancien intendant de Metz, puis de Lille, nommé contrôleur général des finances en novembre 1783 et ministre d'Etat en janvier 1784 (69).

67. Ch. SOUDEE LACOMBE, « Faïenciers et porcelainiers de Niderviller au XVIII^e siècle », *Le Pays Lorrain*, 1984, p. 40.

68. Archives nationales F¹² 1497^A, mémoire non daté, et observations de la Ferme générale, 6 juillet 1785.

69. Archives nationales F¹² 1497^A, mémoire des entrepreneurs de la manufacture de fayance établie à La Grange connue sous les noms des sieurs Le Roux et Bellossat, en marge date 7 décembre 1785. Le marquis de Foucquet avait épousé en 1777 Marie-Louise Eugénie Blondel d'Aubers, fille d'Eugène Blondel d'Aubers, premier président au parlement de Flandre, et de Marie-Anne de Calonne, sœur du contrôleur général des finances. En 1791, le procureur général syndic du département de la Moselle estima que les secours avaient été accordés « lorsque M. de Calonne son oncle était ministre des Finances... à titre d'encouragement à une manufacture dont le propriétaire était assez riche pour n'avoir pas besoin de recourir au gouvernement », Archives nationales F¹² 1498, dossier 22, lettre du procureur général syndic au ministre de l'Intérieur, 18 décembre 1791.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Avant de prendre une décision, Calonne sollicita l'avis des intendants du commerce et chargea l'un d'eux de prendre aussi celui de l'intendant de Metz. La réponse de ce dernier, datée du 23 janvier 1786, mérite de larges extraits :

« Je me suis fait rendre compte de la situation actuelle de la manufacture et j'ai reconnu qu'elle avait été bornée pendant longtemps à de la fayance commune qui ne soutenait pas la concurrence des fabriques voisines, notamment celles du Luxembourg. L'impéritie et le peu d'aisance des anciens entrepreneurs ne leur avait pas permis de reconnaître les ressources qu'ils avaient à leur portée pour élever leur manufacture au rang de celles de première qualité. Ce n'est que depuis qu'une nouvelle compagnie, composée de personnes assez éclairées pour voir tous les avantages que l'abondance des matières premières et une position propre à assurer les débouchés pouvaient leur procurer, en a entrepris l'exploitation, que cette manufacture est sortie de son état de stupeur ».

L'intendant estima que les mesures douanières concernant les faïenceries luxembourgeoises étaient « impraticables relativement à la constitution des provinces des Evêchés et de la Lorraine. Elles jouissent du privilège d'être hors des limites des traites et sont considérées comme provinces étrangères. Les peuples regardent ce privilège comme tellement avantageux que les tentatives faites en différents temps par l'administration pour porter les bureaux des traites sur leurs frontières ont toujours échoué vis-à-vis de leurs réclamations ». En effet, à plusieurs reprises à partir de 1737, des projets furent présentés, notamment par le contrôleur général des finances Bertin en 1761 et par Necker en 1778, pour repousser les barrières douanières aux frontières françaises. Les manufacturiers de faïence y étaient favorables, mais ces projets se heurtèrent à l'opposition de certains négociants, car la situation, en particulier en Lorraine, était propice au commerce d'entrepôt. Ce n'est que le 5 novembre 1790, que l'Assemblée constituante procéda à l'unification du régime douanier français et par voie de conséquence mit fin au statut particulier de la Lorraine et des Trois-Evêchés. En revanche, pour encourager les entrepreneurs l'intendant proposa de leur accorder le titre de manufacture royale et l'exemption des droits d'entrée dans les « provinces de l'intérieur » ou du moins une « modération des droits à un taux très bas capable d'exciter le zèle de ses entrepreneurs ». Ce serait « le plus puissant encouragement. Il n'est pas sans exemple et si le gouvernement a à cœur de favoriser l'industrie nationale, il semble qu'il doive s'écarter quelque fois des rigueurs de ses principes relativement aux provinces considérées comme étrangères » (70).

70. Archives nationales F¹² 1497^A, lettre de Depont à l'intendant Blondel.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Les intendants du commerce donnèrent de leur côté un avis très nettement défavorable, le titre de manufacture royale « ne s'accordant qu'à des établissements nouveaux ou uniques dans leur genre » et les demandes en matière douanière n'étant pas envisageables « dans l'état actuel des choses relativement à la constitution des Trois-Evêchés et de la Lorraine puisque ces provinces sont hors des limites des traites et sont considérées comme l'étranger effectif » (71). Le créateur de la faïencerie de Frauenberg, Jean Thibault, formula également en 1787 une demande du titre de manufacture royale et d'exemption pour importer ses faïences dans l'intérieur du royaume, mais lui aussi n'obtint pas satisfaction (72). Calonne se rallia à l'avis des intendants du commerce et se contenta d'accorder en février 1786 aux entrepreneurs un secours annuel de 1 200 livres – somme symbolique – pendant cinq ans, à charge de justifier annuellement de l'activité de leur manufacture (73). En mars 1787, pour le paiement de la première année, l'intendant de Metz attesta que la faïencerie était « en pleine activité » (74).

L'inspecteur des manufactures des Trois-Evêchés en résidence à Sedan, Allard, dans l'« Etat de situation et observations sur le commerce, l'industrie, les forges et autres bouches à feu des Trois-Evêchés pour l'année 1786 », établi en janvier 1787, indiqua que d'après l'état fourni par Louis Le Roux la vente des produits de la manufacture s'élevait à environ 50 000 livres tant pour la faïence commune que pour la terre de pipe (75). Cependant il souligna le manque de moyens financiers de l'entrepreneur :

-
71. Archives nationales F¹² 1497^A, avis des intendants du commerce au ministre, c'est-à-dire à Calonne, 21 février 1786. Les intendants étaient Antoine-Louis Blondel, nommé intendant des finances en 1786, tout en conservant ses fonctions d'intendant du commerce jusqu'en juin 1787, et Jean François Tolozan, seul intendant du commerce de 1787 à 1791.
 72. Ch. HIEGEL, « La faïencerie de Frauenberg (Moselle). 1785-1791, et les débuts de la faïencerie de Vaudrevange (Sarre) jusque vers 1800 », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, 1976, p. 88-92.
 73. Archives nationales F¹² 1497^A, lettre de Blondel à Tolozan lui envoyant ampliation de la décision du ministre, 24 février 1786.
 74. Archives nationales F¹² 1497^A, attestation délivrée aux sieurs Bellossat et Le Roux, 1^{er} mars 1787.
 75. Le baron de Dietrich estimait la vente annuelle entre 20 000 et 21 000 livres, soit bien inférieure au chiffre fourni par l'inspecteur des manufactures. A titre de comparaison, le produit annuel de la vente des quatre autres faïenceries évêchoises (Moyen, Niderviller, Saint-Clément et Toul) avait été estimé en 1785 par l'inspecteur des manufactures Lazowski à environ 560 000 livres, *Journal de tournée de Lazowski, inspecteur ambulant des manufactures dans les provinces d'Alsace, de Lorraine et des Trois-Evêchés (1785)*, publié avec une introduction et des notes par H. Hauck, Epinal, 1926, p. 42. La même année, le produit de la vente à la faïencerie d'Audun-le-Tiche représentait 6 000 livres, F. de DIETRICH, *Description des gîtes de minerai, forges, salines, verreries, etc. de la Lorraine méridionale*, 5^e et 6^e parties, Paris, an VIII, p. 474.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

« l'entrepreneur d'ailleurs très actif et très intelligent manque d'avances et n'a pas de grands moyens. Ainsi toutes les fois que dans un établissement quelconque ce véhicule ne sera pas en proportion des ouvrages qu'il serait susceptible de fournir, le travail languira et les profits deviendront médiocres ».

Il fit également une observation pertinente sur les débouchés commerciaux des faïenceries lorraines, et plus particulièrement de celle de La Grange :

« Il règne un usage qui n'est ny juste ni propre à favoriser nos fayances. Il consiste à ne permettre l'entrée sur les terres du duché de Luxembourg de notre fayance commune qu'en payant 12 livres pour cent de la valeur, ce qui change considérablement le prix de ce genre de marchandise. A l'égard de la fayance en terre de pipe, elle y est prohibée, ainsi que le tranzit deffendu ; mais le tranzit de la fayance commune pour la Hollande y est permis. Cependant l'impôt de 12 livres sur l'une et la prohibition de l'autre de ces marchandises blessent absolument les droits de réciprocité qui devraient exister entre des provinces limitrophes, attendu que les mêmes marchandises importées par les marchands étrangers dans les Evêchés et dans la Lorraine ne payent aucun impôt, ce qui facilite dans ces deux provinces l'extension de ce commerce étranger » (76).

Pour des raisons que l'on ignore, à la fin de l'année 1786 ou au début de 1787, Louis Le Roux quitta La Grange pour une destination inconnue, en laissant la direction de la manufacture à son frère cadet Jean-Baptiste Le Roux. Ce dernier n'avait aucune connaissance dans le domaine de la faïence ; avant son arrivée à La Grange, il était valet de chambre, chirurgien à la cour de l'évêque de Paderborn. La faïencerie semblait avoir repris une certaine prospérité. En janvier 1788, l'intendant de Metz certifia que la manufacture « continuait non seulement à être en activité, mais encore qu'elle faisait des progrès en perfectionnant son travail et en augmentant son commerce » (77). Cependant la production s'arrêta brusquement au cours de l'année 1788, sans qu'on en sache la date précise et les raisons (78). Des difficultés financières liées notamment à l'approvisionne-

76. Archives nationales F¹² 677^C, rapport daté de Sedan, 24 janvier 1787. Allard ou Alard, précédemment en fonction à Abbeville comme sous-inspecteur, fut inspecteur des manufactures à Sedan jusqu'en 1790.

77. Archives nationales F¹² 1497^A, lettre des entrepreneurs signée Bellossat et Le Roux demandant le paiement de la deuxième année, La Grange, 8 décembre 1787, et lettre de Depont à l'intendant Tolozan, 8 janvier 1788.

78. Cette indication est donnée dans une lettre du ministre de l'Intérieur au directoire du département de la Moselle, 29 avril 1791, Archives nationales F¹² 1498, dossier 22, « le sieur Le Roux m'a adressé les mémoires et pièces que j'ay l'honneur de vous envoyer, par lesquels il expose que cette manufacture ayant été abandonnée en 1788, il s'était

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

ment en bois pourraient être une des explications (79). En 1790, Laurent Lecomte d'Humbepaire signala que l'exploitation de la faïencerie avait été déficitaire (80). Mais il faut aussi tenir compte de la crise économique des années 1788-1789 qui toucha tous les secteurs industriels.

Jean-Baptiste Le Roux, qui était parti à l'étranger, après la fermeture momentanée de la faïencerie, revint pourtant au cours de l'année 1790 à La Grange pour reprendre la manufacture à son propre compte (81). Lors de son mariage en juillet 1790 avec Catherine Schmidt, veuve d'Ignace Kryhuber, directeur de la faïencerie de Frauenberg près de Sarreguemines, il est qualifié d'« entrepreneur de la manufacture du château La Grange de terre de pipe et de fayence, de la paroisse de Manom de fait depuis trois ans et de celle de Longwy de droit » (82). Toujours à la recherche d'argent, il tenta vainement d'obtenir des nouvelles administrations le paiement de la subvention pour les années 1788, 1789 et 1790. A cet effet, il s'adressa d'abord en octobre 1790 au district de Thionville, puis au département de la

-
78. retiré à l'étranger, mais que depuis il est revenu en France et a repris cet établissement pour le faire valoir en son nom ». La faïencerie de La Grange est encore mentionnée dans le « Tableau indicatif des bouches à feu établies dans la province des Trois-Evêchés » par l'inspecteur des manufactures à Sedan, 1^{er} juillet 1788, et dans le même tableau envoyé au Bureau du commerce le 15 septembre 1788 par l'intendant de Metz, Archives nationales F¹² 680, pièces 106-111, mais les indications qui figurent dans ce tableau ont été empruntées à l'« Etat de situation sur le commerce, l'industrie, les forges et autres bouches à feu pour l'année 1786 » rédigé en janvier 1787 par l'inspecteur Allard. En effet, une note indique que le propriétaire de la faïencerie n'ayant pas répondu à la lettre circulaire qui lui avait été adressée pour obtenir les informations nécessaires sur son établissement, l'inspecteur s'était servi de son premier rapport.
 79. En janvier 1788, la justice seigneuriale de Manom condamna J.-B. Le Roux, « manufacturier à la fayencerie de La Grange y résidant » à payer 18000 livres à Claude Charles Vicaire, bourgeois de Metz, sans doute pour des fourniture de bois, et déclara valable la saisie faite sur ses meubles, effets, marchandises et chevaux, AD Mos. B 5258, audiences des 21, 28 et 30 janvier 1788. Vicaire était garde surveillant de la maîtrise des Eaux et Forêts de Metz. J.-B. Le Roux était également poursuivi par un marchand de Thionville pour le paiement de 38 cordes et demi de bois tremble provenant de la forêt de Volkrange qu'il lui avait vendues en mai et août 1787 « pour servir à ses fourneaux », AD Mos. B 10412, maîtrise des Eaux et Forêts de Thionville, audience du 14 janvier 1788, et B 5258, justice de Manom, audience du 21 janvier 1788.
 80. AD Mos. 3 E 3868, n° 156 bis, état des dettes actives joint à la délibération des créanciers de M. Laurent Lecomte d'Humbepaire, société pour la faïencerie : « il y aura perte considérable ».
 81. *Almanach des Trois-Evêchés pour l'an de grâce 1790*, p. 332 : « A La Grange il existe une manufacture de terre de pipe et de fayence. Le sieur Leroux le jeune en est l'entrepreneur ».
 82. Registres paroissiaux de Frauenberg, 22 juillet 1790 ; Ch. HIEGEL, « La faïencerie de Frauenberg... », p. 100-101.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Moselle et au Bureau du commerce. Le ministre de l'Intérieur, auquel sa requête avait finalement été transmise, demanda en avril 1791 au département de la Moselle des informations sur les périodes d'activité de la faïencerie. Le directoire du département de la Moselle ne répondit qu'en décembre, en faisant valoir que dans les circonstances actuelles « où le reculement des barrières en fermant à l'étranger l'entrée de ses fayances assure au sieur Le Roux un débit plus avantageux des siennes », un encouragement financier ne se justifiait plus. Malgré cela, Jean-Baptiste Le Roux se s'avoua pas vaincu et se rendit en décembre 1791 à Paris, où il fit intervenir, mais sans plus de résultat, son compatriote, le député Merlin de Thionville (83).

La faïencerie n'allait pas tarder à cesser son activité. On ne connaît pas avec précision la date d'arrêt définitif de la production, qui se situe vraisemblablement au cours de l'année 1792. Le tourneur Jacques Rouff s'était reconverti comme potier de terre dès le début de l'année. On ne trouve plus aucun nom de faïenciers dans les registres paroissiaux, puis d'état civil de Manom ou de Thionville après janvier 1792. Les raisons de la fermeture de la manufacture ne sont pas connues, mais il est vraisemblable que le bail de la faïencerie, qui venait à expiration en avril 1792, n'avait pas été renouvelé par le marquis de Foucquet, émigré en juillet 1791 au Luxembourg (84). La présence de Jean-Baptiste Le Roux est encore attestée à Thionville en juillet 1792 lors du paiement de sa contribution patriotique ; on perd ensuite sa trace (85). En octobre 1792, le château fut réquisitionné comme hôpital militaire ambulancier (86).

-
83. Archives nationales F¹² 1498, dossier 22, 7 pièces. Lettre de Merlin, député, au ministre des Finances, 29 décembre 1791 : « Un de mes concitoyen(s) manufacturier en fayance a reçu du gouvernement ancien une faible somme de 6000 livres. Aujourd'hui il est à Paris pour obtenir le paiement de 3600 livres qui lui restent dues. Sa manufacture en activité et qui n'a besoin que de cet encouragement est fort utile, surtout depuis que les barrières reculées à la frontière ferment le pays aux fayances de l'Alemagne qui fournissaient presque tous les départemens frontières », et réponse de Blondel, vice-président du bureau central du Commerce, à Merlin, 9 janvier 1792 : « Le ministre a prévenu M. Le Roux que sa réclamation paraissait de nature à être comprise dans la dette arriérée et qu'il devait se pourvoir à l'Assemblée nationale ».
84. A. GAIN, *Liste des émigrés, déportés et condamnés pour cause révolutionnaire du département de la Moselle*, Metz, 1925-1932, p. 467. Egalement lettre du procureur général syndic du département de la Moselle au ministre de l'Intérieur, 18 décembre 1791, Archives nationales F¹² 1498, dossier 22 : « La manufacture de La Grange existait longtemps avant M. Le Roux, qui ne paraît en être que le régisseur ou le sous bailliste. Celui qu'on présume être le vrai propriétaire est M. Fouquet ci-devant seigneur de La Grange ».
85. A. STILLER, « Contribution à l'étude de la faïencerie de La Grange », p. 23.
86. Il servit à cet usage jusqu'en mai 1793, AD Mos. 18 J 47 d'après L 912, 26 octobre 1792, et L 913, 12 mai 1793.

Le personnel

Pour la reconstitution du personnel de la faïencerie l'idéal serait de posséder des listes d'ouvriers dressées par les entrepreneurs ou bien des listes d'habitants établies lors des plaids annaux de la seigneurie de La Grange. Malheureusement de telles listes n'ont pas été conservées. A défaut, il faut donc se rabattre sur d'autres sources, en premier lieu, les registres de baptêmes, mariages et décès des paroisses de Manom et de Thionville, même si cette source fondamentale a ses limites fort bien soulignées dans l'étude sur les faïenceries du Valcolorois (87). Ce sont surtout les registres de Thionville qui apportent des informations sur les faïenciers. Ceux de Manom ne contiennent plus que des mentions épisodiques de faïenciers après 1770. Une autre source est constituée par les actes judiciaires provenant de la justice seigneuriale de La Grange et du bailliage de Thionville, notamment les dépositions lors de procès où les témoins donnaient leur nom, âge et profession.

Les registres paroissiaux, mais aussi les listes du personnel d'autres faïenceries fournissent des renseignements sur l'origine géographique des faïenciers. Guillaume Duboc avait attiré au début des faïenciers qu'il connaissait. C'était le cas d'un des premiers faïenciers arrivés en 1733, Jean Brousset, peintre, originaire de La Rochelle, qui avait vraisemblablement fait son apprentissage à la manufacture de l'hôpital de cette ville. Duboc profita aussi de la fermeture provisoire, de 1732 à 1738, de la faïencerie de Champigneulle pour embaucher certains ouvriers, Henri Marotte, tourneur, qui repartit néanmoins après quelques années à Champigneulle, puis à Lunéville, et François Mathis, enfourneur. Il recruta par ailleurs dans les années 1736-1737 plusieurs ouvriers de la faïencerie de Lunéville, Jean Hubert, mouleur, Claude François, peintre, qui avait débuté avec Jacques Chambrette à Champigneulle et qui créa avec Jean Hubert en 1742 la faïencerie du Bois-le-Comte (cne Domgermain) près de Toul, ainsi que ses deux fils Claude et Charles François, Georges Bougaux, tourneur, qui avait d'abord travaillé à Rouen.

On note également l'arrivée dans ces mêmes années d'un peintre natif de Dijon, Claude Leblanc, mais aussi d'un peintre originaire de la région de Spire, François Feltz, francisé en Rocher. Celui-ci épousa pendant son séjour à La Grange une fille de Claude François et suivit son beau-père à la faïencerie du Bois-le-Comte, mais revint néanmoins à La Grange, où il est mentionné en 1750. Il fut par la suite, dans les années 1760, directeur de la faïencerie du Bois-le-Comte. L'arrêt de la faïencerie de Rémeffing en 1749 permit aussi à Guillaume Duboc de récupérer Thomas Himonet, peintre,

87. H. Piant, « L'activité faïencière du Valcolorois aux XVIII^e et XIX^e siècles », p. 50.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

originaire, semble-t-il, de Viller, un faubourg de Lunéville, qui auparavant avait travaillé à Lunéville, puis à Niderviller. En tout cas jusque dans les années 1750, la dominante lorraine des premiers faïenciers de La Grange est nette. La même constatation a été faite pour les premiers faïenciers de Niderviller par M^{me} Chantal Soudée Lacombe dans sa remarquable étude sur le personnel de cette manufacture (88).

La mobilité des faïenciers, phénomène bien connu, doit être nuancée selon les individus. Certains n'ont fait qu'une brève étape à La Grange, ainsi le peintre Jean Brousset, déjà évoqué, qui après s'être marié en janvier 1734 avec une jeune fille de Thionville, regagna dès l'année suivante sa région d'origine, en abandonnant son épouse, le peintre Pierre Vallet, venu en 1748 de Niderviller, parti en 1754 ou 1755 à Audun-le-Tiche, sans doute attiré par les frères Boch, qui venaient de reprendre la faïencerie créée par leur père, ou encore le peintre Dominique Pellevé, originaire de Rouen, cousin de Pierre Duboc, arrivé en 1758, qui ne séjourna à La Grange que quelques mois, semble-t-il. En revanche au cours de la « période Duboc », plusieurs faïenciers firent preuve d'une remarquable stabilité. Le meilleur exemple est Guillaume Duboc lui-même, mais on peut aussi citer Jean Hubert, venu à La Grange vers 1737, qui y resta un peu plus de 25 ans, sauf pendant une courte interruption en 1742-1743, où il séjourna à la faïencerie du Bois-le-Comte, Pierre Boyer, tourneur, originaire de Montpellier, arrivé lui en 1740, qui quitta la faïencerie en 1757 pour aller travailler à Lunéville, puis à Toul, où il fut co-proprétaire en 1771 de la manufacture de faïence de Toul-Bellevue, ou encore le peintre Thomas Himonet, arrivé en 1749, parti après 1766 en Argonne, et dont les deux fils, Joseph et Léopold Himonet, respectivement peintre et tourneur, étaient encore présents à La Grange en 1770.

Au cours des années 1758-1774, Joseph Saleze conserva pendant un certain temps quelques faïenciers qui avaient travaillé avec le précédent entrepreneur, notamment Jean Hubert, Thomas Himonet et ses fils. Il embaucha aussi de nouveaux faïenciers, entre autres Philippe Barat, tourneur, venu de Tournai, qui épousa à Manom une fille de Jean Hubert, Nicolas Colinet, sculpteur et « réparateur en figure », venu lui aussi de Tournai, Joseph Deviney, tourneur, d'une famille de faïenciers lorrains, Florent Messirel, peintre, originaire de Châteauroux-lès-Alpes (Alpes de Haute-Provence), parti vers 1770 comme directeur de la faïencerie d'Audun-le-Tiche, Pierre Brochot, tourneur, fils d'un faïencier de Lyon, qui dans les années 1780 fut directeur de la faïencerie d'Orzilnac près du Puy (Haute-Loire), Jacques Bertrand, tourneur, fils d'un peintre de la faïencerie de Lunéville, qui repartit rapidement à Lunéville. On constate cependant

88. Ch. SOUDEE LACOMBE, « Faïenciers et porcelainiers de Niderviller au XVIII^e siècle », *Le Pays lorrain*, 1984, p. 26.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

une plus grande instabilité des faïenciers qu'au cours de la période précédente. Les derniers entrepreneurs eurent sans doute du mal à recruter un personnel de qualité. L'un des faïenciers, Nicolas Antoine, peintre, fils d'un employé des Fermes du roi à Aumetz, qui avait travaillé auparavant à Septfontaines, puis à Attert, ne fit que passer pour retourner à Attert.

Les manœuvres de la faïencerie étaient recrutés sur place. Ils avaient parfois un second métier, jardinier ou vigneron. Exceptionnellement, deux d'entre eux sont cités comme enfourneur, Jean Courteau en 1764, Dominique Ritgen en 1779. Par contre les ouvriers spécialisés originaires du pays furent très peu nombreux. C'est seulement dans les années 1760-1770 que l'on relève, pour la première fois, leur présence, à savoir un peintre, Jean Sironet, natif de Thionville, fils d'un manœuvre de la faïencerie, et un sculpteur, Dominique Rouff, originaire de Hestroff, dont les deux fils, Lambert, également sculpteur, et Jacques, furent eux aussi employés à la faïencerie quelques années plus tard. Le personnel de la faïencerie était majoritairement francophone. On n'a relevé en effet que les noms de quatre faïenciers venus des pays germaniques : François Feltz (Rocher), originaire de Baden, Jean-Baptiste Stockatzberger, Göry Müller, originaire de Coblenze, et Joseph Ritter, originaire de la Saxe.

En 1786, la faïencerie de La Grange employait selon le baron de Dietrich 24 personnes, ce qui la situait dans la moyenne des faïenceries de l'époque (89). C'était sensiblement l'effectif des faïenceries d'Epinal, de Pexonne et de Badonviller dans les années 1780 ou celui de la faïencerie de Frauenberg en 1789 (90). On n'a que peu d'indications sur la situation matérielle des faïenciers de La Grange. Un certain nombre d'entre eux, les plus élevés dans la hiérarchie, les peintres, étaient logés à la faïencerie. Ainsi en 1764, les peintres Thomas et Joseph Himonet et le tourneur Jean Hubert sont mentionnés comme demeurant à la faïencerie lors de leurs dépositions dans une enquête du bailliage (91). En 1786, le baron de Dietrich estimait le salaire moyen des ouvriers de la faïencerie à 15 sous par jour (92).

-
89. J. ROSEN, *La faïence en France du XIV^e au XIX^e siècle*, p. 139, indique que le chiffre moyen de l'effectif d'un grand nombre de faïenceries se situe entre vingt et cinquante personnes.
 90. M. NOËL, « Faïence, faïenciers et manufactures en Lorraine... », p. 27 ; J.-M. JANOT, *Recherches sur les faïenceries d'Epinal*, p. 26 : 27 ouvriers en 1785 et 1789 ; Ch. HIEGEL, « La faïencerie de Frauenberg... », p. 104.
 91. AD Mos. B 4264, procédure de P. Duboc contre J. Saleze. Le procès-verbal de visite des réparations locatives des bâtiments à l'issue du bail de la seigneurie en 1774 fait état de cinq appartements pour la faïencerie (voir note 96).
 92. En 1785, à Epinal le salaire journalier était de 20 sous par jour, soit une moyenne de 24 livres par mois, J.-M. JANOT, *Recherches sur les faïenceries d'Epinal*, Epinal, 1960, p. 27 (tiré à part des *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1955-1959).

Les bâtiments et la production

La faïencerie était située à l'ouest du château, dans le prolongement de la longue allée menant au château (fig. 3-4). Construits de 1733 à 1735, les bâtiments, disposés en U, ne semblent pas avoir subi de grandes transformations jusqu'à la fin de l'exploitation (fig.5) (93). Lors du bail de la faïencerie en 1784, celle-ci comprenait « différents bâtiments faisant un grand carré, usine, maison, cour d'entrée et cour derrière les fours, ensemble deux jardins dont l'un entouré de palissade aboutissant sur la prairie et l'autre celui du concierge » (94).

Dans la plupart des faïenceries, on extrayait les terres à proximité de la manufacture. C'était le cas à La Grange, comme le note le baron de Dietrich dans son rapport de visite en 1786 : « Cette fabrique a l'avantage de prendre sur les lieux même la terre propre à la fayance et aux gassettes dans lesquelles on la cuit ». Une des clauses du bail de la faïencerie à Louis Le Roux en 1784 stipulait que le preneur était autorisé à prendre « des terres sur les terrains propres à la seigneurie proche et dans les bois sans occasionner aucune dégradation ny toucher aux arbres de lisières ». Pour disposer d'argiles de qualités complémentaires on prenait des terres en plusieurs endroits. Paul Bosc d'Antic, dans une communication présentée à l'Académie des Sciences de Dijon en 1765, signale que l'on employait à la faïencerie de Thionville (La Grange) trois sortes de terre (95).

-
93. AD Mos. 3 E 7815, 4 mai 1735, bail de la terre et seigneurie comprenant entre autres les « bâtiments de fayancerie faits et à parachever par mes dits sieur et dame laisseurs ». Un plan de la chaussée de Thionville à Luxembourg, s.d. [vers 1765], représente les bâtiments formant un U avec la cour ouverte à l'avant, AD Mos. C 845. En fait la cour était fermée à l'avant, comme l'indique le plan cadastral de 1810.
 94. L'un des jardins est mentionné dans la déclaration de la seigneurie de La Grange fait par le maire et les gens de justice de Manom en 1753 : « une manufacture de fayance comme elle se contient avec ses appartenances et dépendances. De la maison du fayancier deppend un beau jardin », AD Mos. B 2293, décret d'adjudication de la terre de La Grange, 16 août 1753.
 95. Observations sur l'art de la faïencerie lues lors de la séance du 11 janvier 1765 : « A Thionville, à Aprey, etc. on emploie aussi trois espèces de terre à peu de choses près de la même nature que celle de Paris », *Académie royale des Sciences*, série « savants étrangers », t. 6, 1774, p. 372 (renseignement de M^{me} Soudée Lacombe); E. GERSPACH, *Documents sur les anciennes faïenceries françaises et la manufacture de Sèvres*, Paris, 1891, p. 23. P. Bosc d'Antic (1726-1784), industriel et chimiste, était le beau-frère de Joseph et Jacques Lallemand, propriétaires de la faïencerie d'Aprey (Haute-Marne), sur lui *Dictionnaire de biographie française*, t. VI, 1954, col. 1128. A Waly, on employait également trois sortes de terre, une bleue, une blanche et une rouge, J.G. PEIFFER, « Les arts et les techniques », dans *Faïenceries du Valcolorois. Le tesson manquant*, p. 86.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

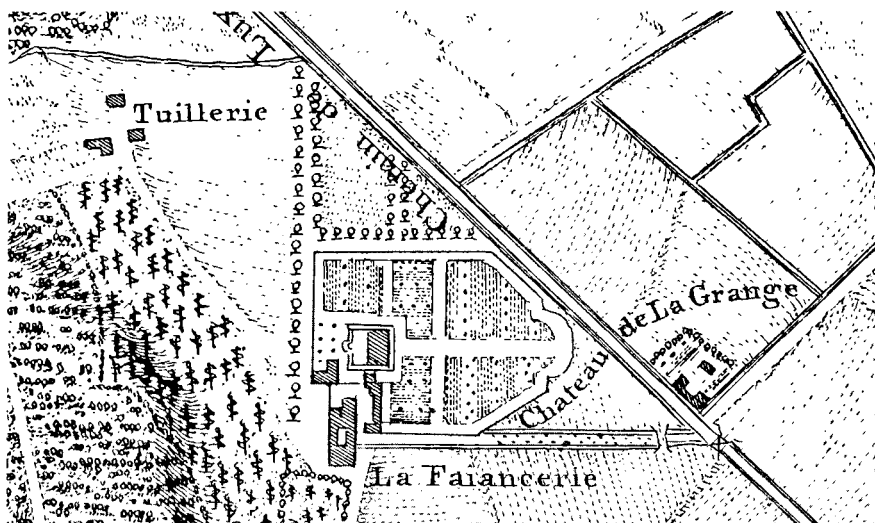


Fig. 3. Extrait du « Plan très exact de Thionville avec ses fortifications telles qu'elles sont aujourd'hui et ses environs, 1753 », publié à Londres par le sr Ockley, architecte coll. privée, cl. L. Dufrené.

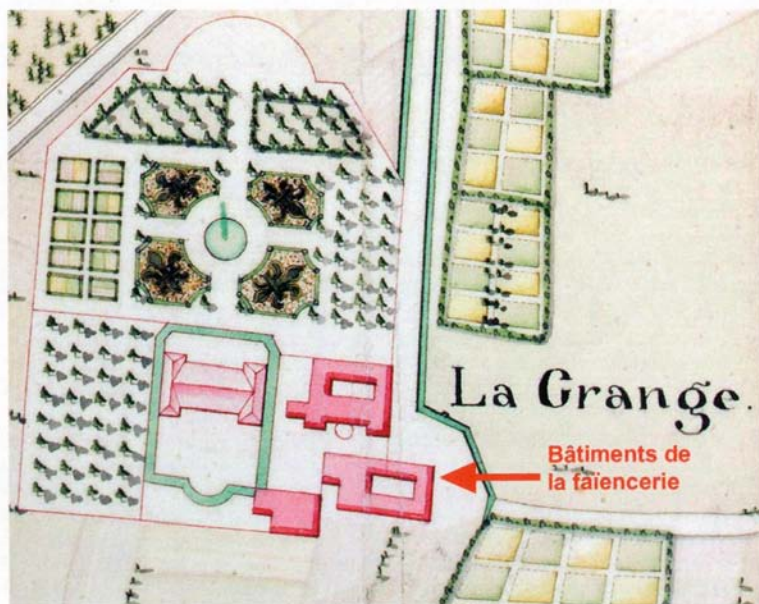


Fig. 4. Extrait du plan de Thionville, plume et lavis sur papier, 1766 Médiathèque de Metz, RES TIR 068 062, cl. Médiathèque de Metz.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Un procès-verbal de visite et reconnaissance des réparations locatives des différents bâtiments du château, dont la faïencerie et les tuileries, à la charge de Joseph Saleze à l'issue du bail de la seigneurie en 1774 apporte de précieuses indications sur les installations servant à la fabrication de la faïence (96). Il fait état entre autres dans la cour de la faïencerie de quatre « fosses à rétablir », dont les parois étaient consolidées par des poteaux et des planches. Ces fosses à terre étaient destinées à décanter l'argile, qui avait été préalablement broyée et mélangée à de l'eau (97). A l'intérieur de la faïencerie on trouvait également une « chambre destinée à y mettre de la terre »

Le moulin à broyer était un outil essentiel dans toutes les manufactures de faïence, tant pour l'homogénéisation des terres que pour le concassage des cailloux ou le broyage des enduits vitreux ou des couleurs à peindre. La faïencerie de La Grange en possédait quatre énumérés dans le procès-verbal de 1774 : le grand moulin à coté de l'écurie de la faïencerie, celui près du « busché » (bûcher) servant à broyer la terre de pipe, celui du côté de la cour de la manufacture, tous en bon état, et le moulin à côté du four qui « n'était pas en état en ce qu'il lui manquait une pierre de dessous et une tournante en dedans pour broyer les vernis ». On n'a pas de précision sur la source motrice des engins de broyage. Comme il n'y avait pas de cours d'eau à proximité immédiate de la faïencerie, les engins de broyage étaient sans doute mus par des animaux ou manuellement pour les petits utilisés pour les couleurs (98).

-
96. AD Mos. B 4487, procès-verbal établi par Pierre Conradt, architecte et maître maçon à Thionville, et Pierre Vigneron, architecte juré de la maîtrise des Eaux et Forêts de Thionville, 5 mai 1774. Les réparations à la charge du fermier s'élevaient à 464 livres, dont 203 livres pour la faïencerie. Le comte de Foucquet réclamait également une « pincette propre à tirer l'émaille des fours » (longue pince, sorte de tenaille, pour saisir les creusets dans lesquels on fait fondre la fritte ou l'émail), estimée une livre, 10 sols.
97. Selon le procès-verbal, les poteaux et les planches étaient en bon état, mais « l'auge qui sert à conduire les eaux dans les dites fosses est hors d'état de servir pour cause de vétusté ». Sur les fosses à terre cf. J. ROSEN, *La faïence en France du XIV^e au XIX^e siècle*, p. 18-19.
98. Sur les moulins, cf. J. ROSEN, *La faïence en France...*, p. 39-40; J. G. PEIFFER, « Les arts et les techniques », p. 90-91. Le procès-verbal indique aussi que la « grande roue » (roue principale qui entraîne les meules, car il peut y avoir plusieurs meules sur une roue), ainsi que le « bouck (bouc, poulie lisse pour les cordes et garnie d'ergots pour les chaînes), étaient en état de servir encore pendant plusieurs années, mais par contre il était nécessaire de réparer la « chèvre » (appareil de levage composé de madriers) qui est pourrie par le bas » et de remplacer la « corde pour relever les pierres » (système de corde mouflée pour lever la pierre tournante). La meule est composée d'une pierre fine (dormante) et d'une pierre tournante, la matière à broyer étant placée entre les deux (explications fournies par M. J. Peiffer).

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

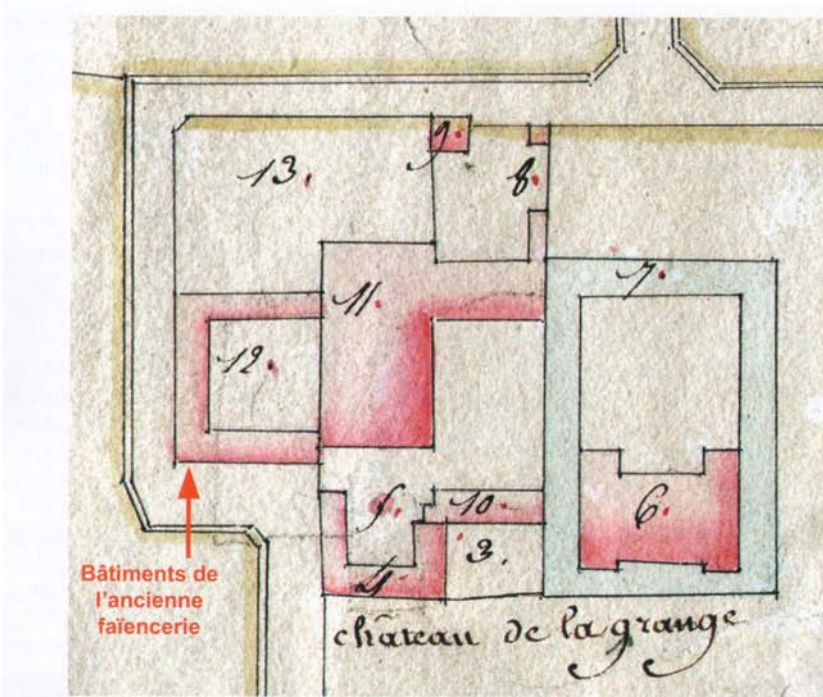


Fig. 5. Extrait du plan cadastral de Manom, 1810, section F, n° 12, maison des faïenciers
AD Mos. 35 P 439, cl. L. Dufrière



Fig. 6. Vue du château de La Grange, photographie, vers 1890. Au premier plan, à droite,
maison du régisseur (emplacement de l'ancienne faïencerie)
coll. privée, cl. L. Dufrière

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

En 1774, il existait pour la cuisson de la faïence deux fours construits en briques, provenant vraisemblablement de la tuilerie proche, un « petit four (four à moufle ou à réverbère) à cuire de la fayance », dont la voûte n'était plus en état de fonctionnement, et un « grand four » (four pour le grand feu), dont la voûte pouvait encore servir six mois (99). Dans les années suivantes, selon le baron de Dietrich, seul un four était en service, mais en 1786 le nombre des fours était de quatre, dont trois pour la faïence et la terre de pipe, et un pour la calcine (100). Le procès-verbal de 1774 mentionne aussi quatre « tours dont les ouvriers se servent pour tourner la fayance » qui avaient besoin d'être réparés, ainsi que des réfections à faire dans la chambre des peintres. Il signale également que la « clochette qui servait à avertir les ouvriers », accrochée à la porte cochère de la faïencerie, avait disparu. Les bâtiments furent démolis rapidement après l'arrêt de la manufacture. Seule subsista jusqu'à vers 1820 la « maison des faïenciers », qui devint par la suite, après d'importantes transformations, la maison du régisseur du château (fig.6).

La production des premières années de la faïencerie reste pour l'instant inconnue. Comme dans toute faïencerie qui débutait à cette époque, on y fit certainement de la faïence de grand feu en camaïeu bleu. De l'origine de son premier entrepreneur, on peut peut-être aussi présumer une influence rouennaise dans cette production. Un grand vase d'apparat, à décor en camaïeu bleu, dont des tessons ont été découverts en 1995 lors d'une fouille préventive sur le site de l'ancien château de Frescaty à Moulins-lès-Metz, résidence d'été des évêques de Metz au XVIII^e siècle, pourrait provenir de la faïencerie de La Grange (fig.7). En effet le décor de ce vase, que l'on peut dater des années 1740, est constitué de lambrequins et d'un cartouche à contours floraux, aux armes de Christophe Gomé de La Grange et de son épouse (fig. 8) (101). Cette hypothèse reste cependant à confirmer par les analyses qui seront effectuées dans le cadre du programme d'études archéo-

-
99. La reconstruction des deux fours était estimée à 100 livres, les briques nécessaires devant être fournies par le fermier. Sur l'aspect et le fonctionnement des fours, cf. J. ROSEN, *La faïence en France...*, p. 47-49.
 100. A la faïencerie d'Epinal on relève en 1785 l'existence de quatre fours à cuire la faïence et la terre de pipe, un four à réverbère et un four à calcine, J.-M. JANOT, *Recherches sur les faïenceries d'Epinal*, p. 22.
 101. A. MASQUILIER et D. COPRET, « L'archéologie confrontée aux sources traditionnelles. L'exemple de la maison de plaisance de Frescaty au XVIII^e siècle (Moulins-lès-Metz, Moselle) », *Le Pays lorrain*, 2005, p. 115-117. Les armoiries de Christophe Gomé : d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre dés à jouer de même, et celles d'Anne Marneau : d'argent au chevron de gueules accompagné de deux étoiles de même, et, en pointe, d'une grappe de raisin au naturel, sont identiques à celles qui figurent sur un cachet à leurs armes, apposé sur l'une des pièces déposées en 1763 par leurs enfants, AD Mos. 3 E 3799, 13 mai 1763, pièce n° 2, dessin des armoiries de la famille des Hazards. Selon M^{me} Denise Collard, historienne de la faïence, on reconnaît la facture lorraine du décor, notamment dans la

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

métriques sur la faïence lorraine au XVIII^e siècle entrepris depuis 2004 sous la direction de M. Jean Rosen, chargé de recherche au CNRS, université de Bourgogne, notamment en comparaison avec des échantillons de tessons provenant du site de la faïencerie de La Grange. On ne sait dans quelles conditions ce vase est parvenu au château de Frescaty, mais tout le mobilier du château a été dispersé après la vente de la seigneurie en 1752 (102).

La production des années 1750-1760 n'est pas mieux connue que celles des premières années. Néanmoins la présence à partir de 1756 d'un sculpteur, puis au début de 1760 d'un deuxième sculpteur, également réparateur en figures, indique la volonté des entrepreneurs, Pierre Duboc et Joseph Saleze, de donner aux faïences une forme originale et peut-être même de fabriquer, comme à Niderviller, Lunéville et Toul, des statuettes ou des groupes. En effet, un sculpteur dans une faïencerie, servait d'abord à créer des modèles-types en terre cuite de terrines, de vases, de toutes sortes de pièces de service de vaisselle, d'ornements, pour la fabrication de moules-mères en plâtre, mais il pouvait aussi faire de la sculpture. On ignore à quel moment précis la technique de décor de feu de moufle a été adoptée à La Grange (103). Son introduction semble y avoir été relativement tardive. Le peintre Jean-Baptiste Stockatzberger, dont la présence à La Grange est attestée de 1768 à 1770 a très certainement dû y pratiquer cette technique qu'il avait apportée de Strasbourg et de Niderviller, où elle était déjà utilisée dès le début des années 1750.

On peut en revanche situer entre 1765 et 1768 la fabrication à La Grange de la terre de pipe, cette nouvelle céramique à pâte blanche poreuse et glaçure transparente, apparue en France entre 1740 et 1750, et obtenue à Lunéville dès 1748, peut-être même un peu plus tôt (104). En effet en 1765, selon le conseiller Jean-Baptiste Seyl, qui instruisait la demande de Joseph Saleze, celui-ci n'avait pas « la science de travailler la terre de pipe », alors que les échantillons envoyés par les frères Boch, qui avaient

-
101. représentation des fleurons situés de part et d'autre des armoiries, mais les motifs de la partie inférieure, beaucoup plus sommaires, pourraient avoir été exécutés par un autre peintre. M. Jacques Peiffer estime qu'il s'agit d'un objet trop coûteux pour avoir été un vase de jardin, comme on l'a prétendu.
 102. Une partie des objets mobiliers, dont une quinzaine de tableaux, fut vendue aux enchères en avril 1754 à Metz au Palais du parlement, place d'Armes, AD Mos. 2 E 221.
 103. Sur la différence entre le décor de grand feu et de feu de moufle, cf. J. G. PEIFFER, *L'Art des céramiques*, Paris, Dessain et Tolra, 2000, p. 96-97.
 104. Sur la définition de la terre de pipe, cf. J. G. PEIFFER, « La terre de pipe est-elle une faïence? Confusion historique, problème de sémantique ou de technique? », dans *Le trèfle et la brindille. Deux décors sur les terres de pipe de Septfontaines au 18^e et au début du 19^e siècle*, catalogue d'exposition, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art, 2002, p. 9-15.



Fig. 7. Tessons d'un vase d'apparat aux armes de Christophe Gomé de La Grange et de son épouse, Anne Marneau, trouvés en 1995 à Frescaty (Moulins-lès-Metz)
cl. Alain George © 2004/ Inventaire général – ADAGP



Fig. 8.
Cachet aux armes de
Christophe Gomé de La Grange
et d'Anne Marneau
AD Mos. 3 E 3799 n° 138,
pièce 2, cl. L. Dufrène

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

démarré depuis peu dans leur usine d'Audun-le-Tiche, grâce à des informations obtenues par leur beau-frère, Pierre Vallet, qui travaillait alors à Lunéville, puis à Saint-Clément, la fabrication de la terre de pipe, furent jugés très satisfaisants (105). Mais en 1768, une procédure intentée devant la justice de Manom par un tourneur de la faïencerie pour obtenir le paiement d'objets fabriqués par lui fait état de terrines et d'écuelles en terre de pipe (106). A Niderviller, également grâce à des transfuges de Lunéville, on réussit à fabriquer dans les années 1760 de la terre de pipe (107).

A partir des années 1785-1786 on dispose d'informations plus précises sur la production de la faïencerie, avec notamment le rapport du baron de Dietrich, qui signale tout d'abord la variété principale, la faïence commune à pâte rouge et émail opaque :

« Cette fayancerie fabrique des fayances communes, parmi lesquelles j'ai distingué la brune dont le vernis est fort beau. Elle en débite beaucoup avec la couverture en chiure de mouche que le préjugé fait estimer comme plus solide au feu (108). Elle en fabrique aussi de la blanche ».

Dans « l'Etat de situation et observations sur le commerce, l'industrie des Trois-Evêchés » en 1786, l'inspecteur des manufactures en résidence à Sedan apporte d'autres précisions sur ce type de produit :

« La terre avec laquelle il (l'entrepreneur) compose les fayances communes est sous la main et environne l'établissement. La pâte en est très bonne et d'une excellente qualité, résistant à l'action du feu et de l'eau bouillante ».

-
105. Archives générales du royaume à Bruxelles, Conseil des Finances, liasse 5185, lettre du 24 juin 1765 ; J.-L. MOUSSET, « La date d'introduction et le développement de la première marque de Septfontaines », dans *Le trèfle et la brindille...*, p. 47.
106. AD Mos. B 5256, justice de Manom, audiences du 26 septembre et 8 octobre 1768, mention de 300 assiettes nantoises, 750 autres assiettes, 222 gazettes, quatre « terrines en terre de pipe, garnies avec leur plateau », dix « écuelles aussi en terre de pipe garnies avec leur plateau », et deux « pots pourris garnis en fleurs et découpés en mosaïque ». Le terme de « nantois », dont l'origine reste incertaine, désigne pour les tourneurs une dimension, soit 1/3 de pièce, la « pièce » étant l'unité de mesure qui servait pour le calcul du travail (renseignement de M^{me} Soudée Lacombe). Sur ce terme, cf. également J. ROSEN, *La faïence en France du XIV^e au XIX^e siècle*, p. 199-200.
107. Ch. SOUDEE LACOMBE, « Faïenciers et porcelainiers de Niderviller au XVIII^e siècle », p. 42.
108. Sur la faïence brune, une des variétés de la « terre à feu » ou « à bouillir », cf. J. ROSEN, *La faïence en France du XIV^e au XIX^e siècle*, p. 129-131. Le terme de *chiure de mouche* désigne des petites tâches noirâtres provoquées volontairement pour masquer l'imperfection d'un revêtement vitreux. Selon M. J. Peiffer, cet effet, traditionnel à certaines poteries communes, était obtenu par l'incorporation de matières infusibles naturelles comme la pyrite de fer ou artificielles comme la calamine de forge.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Une deuxième variété de fabrication était la terre de pipe « façon de Luxembourg ». Le succès des produits de la manufacture de Septfontaines avait été tel que, dans les années 1780, plusieurs faïenceries s'ouvrirent dans la province du Luxembourg, à Attert (1780), Arlon (1781), et dans la principauté de Liège, à Andenne (1784) pour fabriquer des faïences « façon de Luxembourg », en imitant les décors des Boch (109). La faïencerie de La Grange en fit autant. En effet, d'après le baron de Dietrich, le sieur Le Roux s'était :

« occupé à imiter une espèce de vaisselle connue sous le nom de fayance ou terre de pipe de Luxembourg dont il s'importe une prodigieuse quantité en Lorraine et dans les Evêchés. Elle ressemble assez à la fayance du Pont aux Choux à laquelle elle est néanmoins fort supérieure (110). Le bleu dont le sieur Le Roux se sert pour orner cette vaisselle est très beau, il ne le cède en rien à celui du Luxembourg. Il n'a que le petit défaut de s'étendre un peu trop et de donner confusion au dessein, mais ce défaut disparaîtra à mesure que l'artiste travaillera. Il a fait des progrès si rapides qu'on peut en être convaincu. Ce bleu se peint sur le biscuit et se fond en même tems que la couverture ou l'émail au travers duquel il se pose ».

L'inspecteur des manufactures des Trois-Evêchés en résidence à Sedan confirme la qualité de cette production :

« L'autre genre de poterie (sic) qu'on y fabrique est en terre de pipe qu'on fait venir de Coblans (111). Cette espèce est plus chère et par conséquent mieux traitée dans l'exécution, elle présente des formes et des contours très bien dessinés et fort agréables à la vue ».

-
109. G. SCHMITT, *La faïencerie de Septfontaines-lez-Luxembourg...*, p. 13; Th. THOMAS, *Rôle des Boch...*, p. 76.
110. La production de cette manufacture installée en 1743 à Paris, rue de Charenton, au faubourg Saint-Antoine, et transférée après 1751 au coin de la rue Saint-Sébastien et de rue de la Contrescarpe, en face du Pont-aux-Choux, est connue pour son décor de petites fleurs en relief, mais on y fabriquait aussi du décor peint en bleu, Ch. MAIRE, « Le décor à la brindille est-il né à Chantilly ? », dans *Le trèfle et la brindille*, p. 26-27, 39-40.
111. La terre de pipe utilisée dans de nombreuses manufactures lorraines, ainsi qu'à Septfontaines, provenait des gisements d'argile de Vallendar près de Coblenche, Th. THOMAS, *Rôle des Boch...*, p. 85, 126; Ch. HIEGEL, *La faïencerie de Frauenberg...*, p. 107. Selon le baron de Dietrich, Le Roux avait promis de n'employer désormais que de la « terre de France », mais sans préciser de quelle région. De même il n'avait plus besoin d'utiliser du plomb et de l'étain de l'étranger, « la couverture dont il se sert pour cette sorte de fayance n'étant qu'une fritte composée de craye, de cailloux, de verre et de sels ». Selon M. J. Peiffer, il s'agit là d'une glaçure alcaline transparente (pour la terre de pipe) très commune de type: carbonate de chaux (craye: fondant secondaire), plus silice (cailloux: silice), plus verre (fritte de base), plus sel (carbonate de soude: fondant primaire).

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Pour lutter contre la concurrence anglaise, plusieurs manufactures de faïence réagirent. Le propriétaire de Saint-Clément obtint en 1785 d'un agent anglais plusieurs secrets concernant la composition des faïences fines anglaises (112). Selon le baron de Dietrich, Louis Le Roux fit lui des essais pour fabriquer comme en Angleterre ou dans d'autres faïenceries lorraines de la terre noire, désignation souvent générique des poteries, faïences et grès fins, dont le corps est coloré en noir dans la masse par du fer ou du manganèse :

« Le sieur Le Roux a encore imité le biscuit noir et roux anglais si fort en vogue pour les pots à thé et les urnes, et si les fragments qu'il m'en a montré, proviennent réellement de matières préparées par cet artiste, il n'est pas douteux que sa découverte ne soit importante. J'ai trouvé de ces biscuits noirs aux autres fayenceries des Evêchés et de la Lorraine, mais ils n'avaient ni le lustre ni la dureté ni le beau noir du fragment qui m'a été remis par le sieur Le Roux (113). Ce fragment fait fortement feu au briquet, il ressemble parfaitement au biscuit noir d'Angleterre. Le sieur Le Roux prétend le fabriquer avec des cailloux, de l'ardoise noire broyée réduite en pâte et du crayon » (114).

Ce témoignage est confirmé un peu plus tard par l'inspecteur des manufactures qui précisa toutefois que la fabrication en question n'était pas encore tout à fait au point :

« Il (Le Roux) s'occupe dans ce moment à perfectionner une nouvelle espèce à l'imitation des Anglais, qu'il nomme terre d'Egypte par rapport à son grain noirâtre, mais qui n'est autre qu'une composition secrète de terre mêlée avec une matière noire calcinée réduite en poudre (115). Il se propose de faire des vases sculptés, des figures, des tasses, des tasses à café, des écritoires etc., mais l'imitation n'approche pas encore

-
112. M. NOËL, « Faïence, faïenciers et manufactures en Lorraine... », p. 29 et 238.
 113. Sur ce type de production qui fut très marginale à Niderviller, cf. D. HECKENBENNER, « Les biscuits noirs de Niderviller », *Le Pays lorrain*, 1998, p. 42.
 114. A. STILLER, « Contribution à l'étude de la faïencerie de La Grange », p. 20, à corriger ardoise noire au lieu de argile noire. Selon M. J. Peiffer, il est possible que le passage « ce fragment fait fortement feu au briquet » évoque une cuisson de la terre de pipe à plus haute température que d'ordinaire, la terre de pipe pouvant dans ce cas donner du grès. Le baron de Dietrich indique que le propriétaire de la faïencerie de Moyen aurait découvert le même secret, mais on peut se demander s'il n'a pas fait une confusion avec Saint-Clément. En tout cas, l'activité de la faïencerie de Moyen, qui avait été mise en vente en 1783 par sa propriétaire, la veuve de Joseph Curé-Lacroix, était très ralentie et cessa vers 1787-1788, *Faïences de Lorraine, 1720-1840...*, p. 232-233.
 115. Sur le terme de terre d'Egypte, appelée noir égyptien en Angleterre, et terre noire en France et en Belgique, qui désigne en fait des grès colorés en noir à l'aide de bioxyde de manganèse ou d'oxyde de fer, cf. J. G. PEIFFER, *L'Art des céramiques*, p. 61. Selon M. J. Peiffer, la « matière noire » mentionnée par l'inspecteur des manufactures est vraisemblablement du « périgieux » ou minerai de fer-manganèse.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

du modèle qu'il m'a montré, dont la pâte offre un grain moëleux et très fin qu'il sera difficile d'imiter parfaitement. Au surplus la solidité au feu, est, je pense, au même degré de force que la qualité anglaise ».

Il n'est pas du tout certain que le personnel de la faïencerie de La Grange ait été suffisamment qualifié pour la fabrication de ce type de céramique, qui exigeait une grande expérience.

Louis Le Roux, « entrepreneur très actif et très intelligent » selon les termes de l'inspecteur des manufactures, fut également le premier, semble-t-il, à faire des essais de cuisson à la houille, qui provenait d'une mine du bailliage lorrain de Schaumbourg, comme le rapporte le baron de Dietrich (116). Jean Thibault, créateur de la faïencerie de Frauenberg, déclara lui aussi dans un mémoire adressé en 1787 au Bureau du commerce à Paris avoir trouvé les moyens de substituer la houille au bois (117). Les faïenceries françaises avaient dans ce domaine un certain retard par rapport aux manufactures anglaises ou allemandes. Des essais de cuisson utilisant ce combustible furent cependant faits dans les années 1785-1786 dans certaines faïenceries du nord de la France, en particulier à Lille (118). La faïencerie de La Grange consommait d'après l'inspecteur des manufactures en résidence à Sedan entre 500 et 600 cordes de bois par an et celle de Niderviller entre 1500 et 1600 cordes. Ces chiffres sont évidemment sans commune mesure avec les 18 000 à 20 000 cordes consommées en 1786 par les forges de Hayange (119).

-
116. « Le sieur Le Roux m'a assuré avoir fait plusieurs cuites avec de la houille qu'il a tirée de la mine de charbon de Crisborn près de Sarlouis qui doivent lui avoir parfaitement réussi ». La mine de Griesborn était exploitée depuis 1770 par le sieur Bailly, de Sarrelouis, P. BOYÉ, *La Lorraine industrielle sous le règne nominal de Stanislas*, p. 10; A. EISELÉ, *Le charbon mosellan. Etude historique et économique*, Paris, 1936, p. 71.
117. Ch. HIEGEL, « Les faïenceries de Frauenberg et de Sarreguemines. Bibliographie et thèmes de recherches », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, 1977, p. 124.
118. Th. THOMAS, *Rôle des Boch...*, p. 45; J. ROSEN, *La faïence en France du XIV^e au XIX^e siècle*, p. 53. A la manufacture de porcelaine d'Ottweiler on utilisa dès 1767, et peut-être déjà un peu avant, la houille provenant de la mine de Schiffweiler pour la cuisson de la porcelaine, B. LOCH, « Quellen zur Geschichte der Manufaktur », dans *Ottweiler Porzellan*, hrsg. v. Ch. TREPESCH, Worms, 2000, p. 31, 33, 36; P. OSTERMANN, « Ein neues Brennofenpaar für die Ottweiler Porzellanmanufaktur », dans *Ottweiler Porzellan*, p. 88.
119. Archives nationales F¹² 680, tableau indicatif des bouches à feu des Trois-Evêchés, 1^{er} juillet 1788. Le baron de Dietrich donne un chiffre très inférieur, quatre cordes de bois par semaine, soit par an 208 cordes, mais il s'agit d'une estimation. En 1785, la faïencerie d'Epinal consommait 700 cordes de bois., J.-M. JANOT, *Recherches sur les faïenceries d'Epinal*, p. 30. Archives nationales F¹² 677^c, Etat de situation et observations sur le commerce, l'industrie des Trois-Evêchés... en 1786.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Il n'est pas possible pour l'instant de porter un jugement sur la qualité de la production de la faïencerie de La Grange. Une tradition qui remonte à la fin du XIX^e siècle attribue à la faïencerie trois objets conservés au château de La Grange : un pichet portant la date de 1757 et le monogramme L G, décoré sur son pourtour d'une scène sur le thème du jardin, une paire de vases à col étroit, à décor de bouquet de fleurs au feu de moufle, que l'on peut dater des années 1770-1775, et une paire de pots à lait, également à décor floral (120). Cependant dans l'état actuel de nos connaissances, rien ne permet scientifiquement de confirmer ces attributions qui reposent sur la seule tradition familiale. Il en est de même pour les quatre objets, deux plats ovales à décor au chinois et deux assiettes, conservés au *Keramikmuseum* de Mettlach, qui sont également attribués à la faïencerie de La Grange depuis le début du XX^e siècle (121).

Cependant, la mise au jour au cours de l'été 2006, à l'occasion de travaux de déblaiement de terre à une trentaine de mètres de l'emplacement de l'ancienne faïencerie, de déchets de production de la cuisson de biscuitage et de débris de matériel d'enfournement, en grande quantité, mais aussi en moindre proportion de tessons de faïence décorée, et des fouilles du site entreprises sous la direction de M. Emile Decker, conservateur en

-
120. J. Ch. KOHN, *Histoire des seigneurs et de la seigneurie de La Grange*, t. II, p. 185; B. MALINVERNO, *Inventaire général. Lorraine. Cantons de Metzervisse et Yutz*, p. 89; *Entre Moselle et Sarre. L'aventure céramique de Villeroy et Boch. 1748-2003...*, Metz, éd. Serpenoise, 2003, p. 12. Les initiales LG du pichet ont donné lieu à des interprétations divergentes. Selon Kohn, ce seraient celles de l'ouvrier qui l'a fabriqué, un certain Louis Gouverneur, mais en fait celui-ci n'était pas un faïencier, mais un jardinier du château cité en mars 1757 lors d'une enquête judiciaire, AD Mos. B 4471, procédure de Barbe Salès contre Françoise Bertrand. On y a aussi vu les initiales de La Grange. Selon M. Jacques Bastian, antiquaire-expert, historien de la faïence de Strasbourg, cet objet serait typique des faïences du nord de la France.
121. La source de cette attribution est un billet manuscrit en allemand collé sur un des objets : « Von der Familie Mesirelle in Audun le tige fabriziert zu Schloss Lagrange in Thionville vor 1750... » traduction : (don) de la famille Mesirelle à Audun-le-Tiche, fabriqué au château de La Grange avant 1750. *Führer durch die Lothringer Keramik Ausstellung zu Metz. Mai 1906. Guide à travers l'exposition lorraine des arts céramiques à Metz. Mai 1906*, p. 23; GRUSON, « Bericht über die Keramische Ausstellung zu Metz. Mai-Juni 1906 », *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 1906, p. 452, avec reproduction, planche xxvi. Selon M. J. Bastian, les décors au chinois des plats sont précoces (vers 1750) et en tout cas antérieurs aux gravures de Pillement. Pour les assiettes, M. Bastian a suggéré une influence lyonnaise. Le décor central d'une des assiettes est composé d'un putto adossé à des courges ou melons ; or on retrouve ces légumes présents sur bon nombre de pièces lyonnaises. Mais la forme des assiettes composée de quatre accolées peu accentuées n'est pas recensée à Lyon (renseignements de M. Yves Herbet, docteur en histoire, historien de la faïence de Lyon).

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

chef des musées de Sarreguemines, avec l'autorisation du Service régional de l'archéologie, ouvrent de nouvelles perspectives pour la connaissance des formes et des décors de la faïencerie de La Grange (fig. 9-10).

Conclusion

L'exploitation de la faïencerie de La Grange assura des revenus confortables à son premier entrepreneur, Guillaume Duboc. En revanche, il n'en fut pas de même pour les derniers entrepreneurs, Louis et Jean-Baptiste Le Roux. Leurs tentatives pour redonner un nouveau dynamisme à l'entreprise furent contrariées par la concurrence de la manufacture de Septfontaines, le manque de capitaux, mais aussi par la crise économique de la fin des années 1780. Déjà fragilisée par un arrêt momentané en 1788, la faïencerie cessa définitivement son activité quatre ans plus tard, alors que toutes les autres manufactures lorraines, une fois passées les années noires de 1792-1796, retrouvèrent pour la plupart leur vitalité. En fait, comme M. Jean Rosen l'a bien montré, le tableau qu'on a longtemps dressé de la situation des faïenceries en France au cours de la Révolution est loin d'être aussi sombre (122). Le nombre de faïenceries créées en Lorraine durant cette période en est la preuve : neuf, dont cinq dans le département de la Moselle (d'avant 1870) : Sarreguemines (1790), Vaudrevange par transfert de celle de Frauenberg (1791), Cons-la-Grandville (vers 1793), Herserange, faïencerie de Senelle (1796), Longwy, faïencerie des Carmes (1798) (123).

En tout cas, la faïencerie de La Grange ne méritait pas l'oubli dans lequel elle était tombée. Au XVIII^e siècle, elle n'était pas considérée comme une manufacture mineure. En 1756, l'auteur d'un ouvrage de description des Trois-Evêchés signale qu'il existe à La Grange une « belle Fayancerie », qu'il met sur le même rang que celle de Niderviller : « Les fayanceries de La Grange et singulièrement de Niderviller sont en réputation par les beaux vernis » (124). La diffusion de ses productions dépassait le cadre de la région lorraine, comme en témoigne la communication de Bosc d'Antic présentée en 1765 à l'Académie des Sciences de Dijon, que nous avons évoquée plus avant. En 1785, l'inspecteur des manufactures des Trois-Evêchés note dans son rapport sur la situation des manufactures :

122. J. ROSEN, *La faïence en France du XIV^e au XIX^e siècle*, p. 149-151.

123. M. NOËL, « *Faïence, faïenciers et manufactures en Lorraine...* », p. 24, tableau chronologique des fondations ; J. PEIFFER, *Longwy, faïences et émaux, 1798-1998*, Metz, éd. Serpenoise, 1998, p. 20-24.

124. STEMER, *Traité du département de Metz*, Metz, chez Joseph Collignon, 1756, p. 25, 352. Nicolas François Xavier Stemer († 1780) était secrétaire de l'intendance.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)



Fig. 9. Spécimens de matériel d'enfournement trouvés lors des fouilles en 2006
cl. L. Dufrière

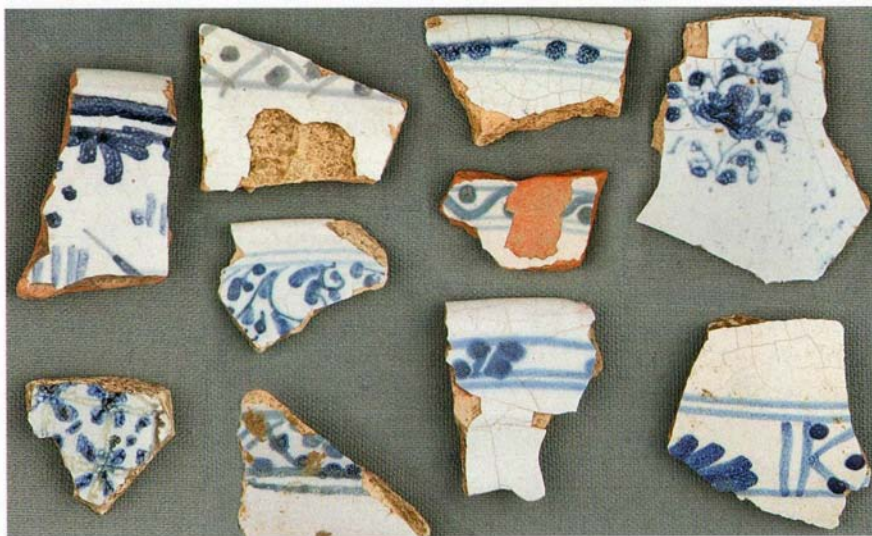


Fig. 10. Tessons à décor de points trouvés lors des fouilles en 2006
cl. L. Dufrière.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

« A La Grange, près de Thyonville, il y a une manufacture de fayance assez estimée » (125).

Plusieurs faïenciers ayant travaillé à La Grange furent propriétaires ou directeurs de faïenceries, ainsi Claude et Charles François au Bois-le-Comte, puis à Toul, François Rocher au Bois-le-Comte, Charles Claude François à Montigny-lès-Vaucouleurs, François Boyer à Toul, Dominique Pellevé à Ottweiler, puis à Etiolles, Pierre Brochot à Orzilhac, Guillaume Duboc à La Rochelle, Pierre Duboc à Dijon, Florent Messirel à Audun-le-Tiche, et peut-être Joseph Hubert à Bellevaux. Les faïenciers Claude François et Jean Hubert furent à l'origine de la faïencerie du Bois-le-Comte, ancêtre de celle de Toul-Bellevue. La présence à La Grange à la fin des années 1760 du peintre Jean-Baptiste Stockatzberger, selon M^{me} Chantal Soudée Lacombe un théoricien et un chimiste, qui notait dans les faïenceries où il passait les compositions intéressantes, mérite également d'être soulignée. Il put sans doute enrichir durant son séjour à La Grange le cahier de recettes, qu'il vendit, peu avant sa mort, à André Pottier, faïencier à Rouen.

Cette étude doit beaucoup au comte Jean de Selancy († 1998), qui avait mis spontanément à notre disposition dans les années 1980 les archives de la seigneurie de La Grange et des familles de Foucquet et de Bertier conservées au château de La Grange. Il n'avait cessé de suivre avec intérêt l'avancement de nos recherches sur la faïencerie. Son fils, le comte Marie-François de Selancy, nous a réservé le même accueil chaleureux et nous a signalé immédiatement la découverte de tessons et de matériel d'enfournement à proximité du site de la faïencerie. Nous tenons également à exprimer notre gratitude à M. Benoît Boutet, doctorant en histoire sociale à l'université de Franche-Comté, qui nous a communiqué très obligeamment des documents inédits sur la famille Gomé de La Grange et la société de la faïencerie en 1785, à M^{me} Chantal Soudée Lacombe, historienne des faïenceries de Niderviller et de Sinceny, qui a relu avec bienveillance notre texte et nous a apporté de nombreuses informations, en particulier sur les faïenciers, et enfin à M. Jacques Peiffer, docteur de l'Université, directeur du musée céramique de la faïencerie Emaux de Longwy-Saint-Jean l'Aigle, qui nous a expliqué un certain nombre de termes techniques relevés dans les documents. Nous avons également tenu compte des remarques pertinentes de notre confrère, M. Maurice Noël, historien de la faïence lorraine du XVIII^e siècle.

125. Archives nationales F¹² 650/9, Tableau de situation des manufactures des Trois-Evêchés, par Tricou fils, Sedan, 4 juin 1785.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Liste alphabétique du personnel de la faïencerie de La Grange

Sigles et abréviations

° naissance	t. témoin de mariage ou de sépulture
b baptisé(e)	épse épouse
p. parrain	déf. défunt(e)
m. marraine	psse paroisse
fs fils	c. cité
fa fille	ca circa (environ)
x mariage	av. avant
x2° remariage	ap. après
† mort	

Les dates portées après la profession sont celles où la personne est citée dans les registres paroissiaux ou les archives judiciaires comme travaillant à la faïencerie.

1748-1750//1755-1758 signifie: interruption de quelques années (départ, puis retour à La Grange).

...1757 signifie: cité pour la première fois en 1757, mais présent avant (notamment avec les parents).

ANTOINE Nicolas, peintre : 1785

° ca 1752, † 25 janvier 1822 à Audun-le-Tiche, âgé de 70 ans, fs de François A., employé dans les Fermes du roi à Aumetz. C. comme peintre entre 1777 et 1781 à Septfontaines (Th. THOMAS, *Rôle des Boch dans la faïence des 18^e et 19^e siècles*, p. 87), en 1783 et à nouveau en février 1786 à Attert (° d'un fs Jacques), puis en janvier-février 1787 comme enfourneur à la faïencerie d'Hastière (J.-L. HOLLENFELTZ, *La faïencerie d'Attert (1780-1809)*, Arlon, 1937 (Les Cahiers de l'Académie Luxembourgeoise 2), p. 48, qui indique à tort qu'il serait né en 1735 comme fs de Pierre Antoine). En 1793, c. comme manœuvre, domicilié à Audun-le-Tiche. x: Angélique Petit, fa de Nicolas Petit, mineur à Audun-le-Tiche, dont il a eu à Thionville: François b 25 janvier 1785.

ARMAND (Harman) Joseph, ouvrier (manœuvre?): 1759

C. comme ouvrier à la faïencerie lors du baptême de Joseph, fs de Joseph Durand, jardinier à La Malgrange, b 22 mars 1759 à Thionville, étant p. (signe Armand).

AUGUSTIN Nicolas, ouvrier (manœuvre): 1759

† 18 janvier 1760 à Thionville, x 1740 à Thionville: Catherine Clotin (Glottin), veuve de Balthazar Schweitzer. C. comme ouvrier à la faïencerie (avec le prénom de Balthazar) lors du baptême en mars 1759 de Joseph, fs de Joseph Durand, sa belle-fille Marguerite A. (le nom Augustin a été corrigé en Schweitzer), étant m. C. comme manœuvre à Saint-François, sans précision sur le lieu de travail, lors de son décès.

BARAT Philippe, tourneur : 1759-1761

° ca 1726, fs de défs. Pierre B. et Marie Damé, de Tournai, psse de la Madeleine. x 23 octobre 1759 à Thionville, âgé de 33 ans: Madeleine Hubert, fa de Jean Hubert, ouvrier à la faïencerie, t. Thomas Himonet, peintre en faïence, Joseph Deviney, tourneur en

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

faïence. Il a eu : Joseph b 31 octobre 1760 à Manom, p. Joseph Hubert, son oncle, † 7 juillet 1761.

Barat, famille faïencière de Nevers, citée à Saint-Cloud, La Rochelle, Dijon, Clermont-Ferrand, etc.

BAUER Léonard, peintre à la faïencerie : 1761

° ca 1721 à Strasbourg † subitement 30 mars 1761 à Thionville, âgé de 40 ans environ, inhumation le lendemain à la chapelle Saint-François, t. Thomas Himonet, peintre, Philippe Barat, tourneur.

BERTRAND Jacques, tourneur : 1770

° 1^{er} mars 1749 à Lunéville, fs d'Etienne B., tourneur, puis peintre à Lunéville, et de Françoise Simon. Revenu à Lunéville en 1771 (Etienne b 7 octobre 1771), c. à Toul en 1775-1776, à Lunéville en 1778-1780 (naissance de deux enfants), à nouveau à Toul en 1781-1784, puis aux Islettes jusqu'en 1790 (M.-A. GRANDJEAN *Jacques Chambrette et la faïencerie de Lunéville*, p. 119; LÉON ANCEMENT, « Recherches sur la faïencerie Bellevue. Dépouillement de registres paroissiaux », *Etudes toulouses*, n° 11 (1978), fasc. 1, p. 36). x 7 février 1769 à Lunéville : Anne Pierson, dont il a eu : Anne Elisabeth b. 19 janvier 1770 à Manom, p. Jean-Baptiste Stockatzberger, peintre en faïence, m. Elisabeth Kaasse, épouse de Léopold Himonet, tourneur en faïence.

BOUGAUX (Bougot, Bougeaux, Bougau) Georges, tourneur : 1736-1743

† av. novembre 1764 à Haguenau (Bas-Rhin). C. à Lunéville en 1734-1736 (M.-A. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette...* p. 107). x Anne Deselle (Pioselle, Puiselle, Pavelle), famille faïencière de Nevers, dont il a eu :

- Marie Geneviève, ° 28 b 29 avril 1733, à Rouen, psse Saint-Sever, le père « absent »,
- Jacques ° 16 juin 1734 à Lunéville, psse Saint-Jacques
- François ° 24, b 25 juillet 1736 à Manom, p. François Feltz (Fels), peintre de la faïencerie et jeune garçon
- Marie Catherine b 27 mars 1738 à Manom

Egalement c. comme t. du mariage de Claude Chenet, demeurant à la tuilerie de La Grange, 19 novembre 1737 à Manom. Son épouse est m. d'une fa de François Boyer en 1743. Ses deux fs François et Jacques se marièrent respectivement en 1764 et 1771 à Sceaux. Ils sont dits venir de la psse Saint-Georges de Haguenau, diocèse de Strasbourg, leurs parents décédés. (renseignements de M^{me} Soudée Lacombe).

BOYER François, tourneur : 1740-1757

° ca 1714 à Montpellier † 4 janvier 1774 à Toul, psse Saint-Amand, fs de défs Antoine B. et de Marguerite Bavotte. x 28 mai 1740 à Thionville : Anne Gacher, fa de Jean Gacher, maître cordonnier, † 7 février 1788 à Thionville. Il était soldat avant son mariage (mention du certificat de liberté obtenu de son capitaine) et il avait également un enfant (François, fs de François B., faïencier, et de Catherine Tonnelier, † 28 octobre 1741 à Thionville, âgé de 3 ans). Avec Anne Gacher il a eu à Thionville :

- Anne Marguerite b 21 avril 1742
- Anne b 6 avril 1743, m. Anne Pavelle, épouse de Georges Bougaux, x 1765 à Lunéville : Nicolas Persil, marchand faïencier, c. à Thionville en 1775-1778 (naissances de trois enfants)

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

- Pierre b 16 avril 1744 † 7 juin 1752
- Guillaume b 6 août 1745, p. Guillaume Duboc, amodiateur de la faïencerie, m. Louise Godin, x 1766 à Lunéville : Catherine Persil, fa de Nicolas Persil
- Jacques b 30 novembre 1749, m. Jeanne Damboise, épse de Pierre Duboc, † 1761 à Lunéville
- Louise b 25 octobre 1753, m. Louise Godin
- Elisabeth b 31 octobre 1754
- Pierre b 7 avril 1756, p. Pierre Duboc, faïencier

et six enfants morts en bas âge.

Généralement c. comme faïencier ou ouvrier, il est qualifié de tourneur lors des décès de son fs François (1752 ° 1746) et de sa fa Charlotte (1753 ° 1750). Il avait quitté la faïencerie à la fin du mois d'août 1757 (déposition de son beau-frère Pierre Gacher en août 1764 lors de l'enquête du bailliage de Thionville dans la procédure engagée par P. Duboc contre J. Saleze, AD Mos. B 4477). C. de 1757 à 1769 à Lunéville, où il a encore eu trois autres enfants : Marie Reine (1757), Jean (1760), et François Guillaume (1761). Il acheta en 1771 avec Charles Bayard la manufacture de Toul-Bellevue à Charles François. Son fs Guillaume, tourneur en faïence, est c. avec son père à Lunéville, puis à Toul (M.-A. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette...* p. 133 ; L. ANCEMENT, « Recherches sur la faïencerie Bellevue... », p. 34).

BREISTROFF (Breischtroph, Breistrophe) Jean : ouvrier (manœuvre) : 1744-1764

fs de Nicolas B., d'Oudrenne, x 1744 à Thionville : Madeleine Schmidt (Schmitt). C. comme ouvrier à la faïencerie lors des baptêmes à Thionville de deux de ses enfants : Catherine, 1^{er} juin 1744, et Pierre Henry, 13 juillet 1746. Souvent c. entre 1749 et 1764 comme manœuvre sans précision sur le lieu de travail. En 1764, c. comme témoin, âgé de 36 ans, dans la procédure engagée par P. Duboc contre J. Saleze, car présent à la faïencerie en 1758.

BROCHOT Pierre, tourneur : 1768

° ca 1747-1748 à Lyon † 17 décembre 1811 à Charensac (cne Brives-Charensac, Haute-Loire), fs de Charles Brochot, tourneur en faïence à Lyon, et de Louise Meriat. Qualifié de tourneur en faïence et porcelaine, garçon mineur, il réclama à J. Saleze le paiement d'objets fabriqués par lui (AD Mos. B 5257 justice de Manom, audiences des 26 septembre et 10 octobre 1768). x 1783 à Coubon (Haute-Loire) : Marie Rose de Bayle, c. lors de son mariage comme directeur de la manufacture de faïence d'Orzilhac (cne Arsac, Haute-Loire), fondée vers 1778, frère de Laurent Brochot, aussi faïencier à Orzilhac, puis à Lyon (Ch. MARANDET, *Faïences de Clermont-Ferrand XVIII^e et XIX^e siècles*, thèse dactylographiée, p. 375-376 ; R. GOUNOT, *Les Cahiers de la Haute-Loire*, 1974, d'après des renseignements de M. Yves Herbet).

BROUSSET (Brusset) Jean, peintre : (1733) 1734-1735

° 12 mai 1709, b 14 à La Rochelle, psse Saint-Nicolas, † apr. 1760, fs d'André Brusset, tonnelier, et d'Anne Regnaud (Renaud) x 12 janvier 1734 à Thionville : Marie George, de Guentrance, † 25 avril 1744 à Thionville, t. du mariage Henri Marotte, faïencier, Claude Tavan, tourneur en faïence, amis du marié. Il a eu un fs Jean b 14 octobre 1734 à Thionville, x 1760 à Rochefort. Marie George, épse de Jean « Brussel », absent depuis six ans, a eu une fa naturelle en 1741. C. en 1741 à Saintes (Charente-Maritime), à la fabrique Crouzat, et en 1748 à Marans (Charente-Maritime), à la

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

fabrique Botelin de Lincé (P. CAPPON, *La faïencerie de Marans*, La Rochelle, 1978, p. 11-12, 99; F. MORIN, *Les faïenceries de Marans et La Rochelle*, La Rochelle, 1990, p. 57, 245 d'après des renseignements de M^{me} Soudée Lacombe).

CAMER (Kamer, Kammer) Guillaume, ouvrier (manœuvre) : 1770

° ca 1730, fs de Nicolas C., de « la grand rue, seigneurie d'Asseinois en Ardenne », paroisse de Homprez, diocèse de Liège (Hompré, Belgique, province Luxembourg, ar. Bastogne). x 1766 à Manom, âgé d'environ 36 ans, depuis trois ans berger au château de La Grange : Catherine Küffer, fa de Nicolas K., vigneron au Rosenberg, t. Jacques Ménager, jardinier « du (sic) banlieu » de Thionville. C. comme manœuvre et vigneron au Rosenberg en 1767-1768 et en 1771. C. comme ouvrier à la faïencerie lors du baptême de Jean, fs de Dominique Rouff, sculpteur à La Malgrange, en septembre 1770, son épouse étant m.

CHRIST Antoine, manœuvre : 1749

° ca 1704 † 9 janvier 1750 à Thionville, âgé de 36 ans, fs de Jean Charles Ch., de Freistroff. x 1740 à Thionville : Lucie Jomin, remariée en 1752 avec Jacques Ménager. C. comme manœuvre à la faïencerie au décès de son fs Jean-Pierre, 6 février 1749 à Thionville. C. entre 1747-1749 comme manœuvre à La Malgrange sans précision sur son lieu de travail, mais sans doute à la faïencerie.

CLAISSE François, peintre : 1787

Demeurant ci-devant au château de La Grange, il réclama à Jean-Baptiste Le Roux, directeur de la faïencerie, 108 livres pour des ouvrages de sa profession selon un compte verbal fait ensemble le 10 novembre 1787 (AD Mos. B 5258, justice de Manom, audiences du 10 décembre 1787 et du 4 février 1788).

CLEMENT Mathias, manœuvre : 1764

fs de Jacques C., demeurant près la chapelle Saint-François. x 1751 à Thionville : Catherine Naisse (Neis). C. comme manœuvre à la faïencerie lors de la déposition de son épouse c. dans l'enquête sur une plainte de Suzanne Jadin, veuve de Saintin Hegré, contre J. Saleze pour mauvais traitements envers son fils, août 1764, AD Mos. B 4477. En 1758 et 1763, c. comme maître jardinier à La Malgrange.

COLINET Nicolas, sculpteur et réparateur en figures : ... 1762

x 27 juin 1754 à Tournai (Belgique), psse Saint-Brice : Eléonore Joseph Delporte, dont il a eu :

- Marie Catherine, b 14 janvier 1762 à Pierrepont (Meurthe-et-Moselle, ar. Briey, c. Longuyon).

Les parents, dits « domiciliés à Tournai en Flandre qui sortaient de travailler à la faïencerie de Thionville (La Grange) pour retourner à la ditte ville de Tournai », avaient pris gîte chez Jean Blanchard, aubergiste à Pierrepont (AD Meurthe-et-Moselle, AC 427/1 registres paroissiaux de Pierrepont ; document signalé par M. Maurice Noël). N. Colinet était peut-être un parent d'Antoine Collinet, mouleur en faïence, originaire d'Ante (Marne, ar. Sainte-Menehould), cité à Sinceny et Tournai entre 1747 et 1775, mais la disparition des registres paroissiaux de Tournai ne permet pas de confirmer cette hypothèse (renseignements de M^{me} Soudée Lacombe).

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

COURTEAU Jean, manœuvre : 1749-1772

fs de Jean C., jardinier à La Malgrange. x 1743 à Thionville : Françoise Jomin (Jamin). C. comme manœuvre à la faïencerie au baptême de sa fa Anne, 3 septembre 1749 à Thionville, et comme ouvrier au mariage de sa fa Suzanne en novembre 1772 à Thionville. Anne Boyer, fa de François Boyer, ouvrier à la faïencerie, m. de son fs Jean, b 6 février 1756 à Thionville. Souvent c. comme manœuvre à La Malgrange sans précision de lieu de travail, mais aussi comme jardinier en 1755 à La Malgrange et en 1775-1777 à Saint-François. Qualifié en 1764 d'enfourneur à la faïencerie, âgé de 38 ans, lors de sa déposition dans l'enquête de la procédure engagée par P. Duboc contre J. Saleze.

DEVINEY Joseph, tourneur : 1759-1766

† 1807 à Montigny-lès-Vaucouleurs (Meuse). x Barbe Françoise Le Rouge, dont il a eu un fs b par la matrone, † 26 novembre 1759 à Thionville. T. de l'inventaire après décès d'Etienne Branchard, soldat décédé près du château de La Grange, en décembre 1766, AD Mos. B 4479. C. à la faïencerie de Montigny-lès-Vaucouleurs de 1794 à 1807 (*Faïenceries du Valcolorois. Le tesson manquant...*, p. 204).

Deviney ou Deveney, famille faïencière à Badonviller, Lunéville et Niderviller.

DUBOC Guillaume, entrepreneur ou maître de la faïencerie : 1734-1753

° 27 octobre, b le 28 octobre 1699 à Rouen, psse Saint-Sever † 9 juin 1753 à Thionville, inhumé en l'église paroissiale, fs de Guillaume D., ° 1672, faïencier à Bordeaux à partir de 1713, † ca 1730?, et de Marie Henry (Hanry, Anry) † 14 août 1750 à Thionville, âgée de 88 ans. x à Paris avant 1723 : Louise Godin (Gaudin) ° ca 1703 † 7 février 1760 à Thionville. A La Rochelle, il a eu, paroisse Notre-Dame :

- François b 13 septembre 1723, parrain François Morelon, directeur de la manufacture, † 27 avril 1724
- Anne b 5 novembre 1724 † 13 septembre 1725
- Pierre Guillaume ° 1725 qui suit

A Manom il a eu encore trois autres enfants :

- Anne Catherine b 11 septembre 1734 p. Henri de Rochemore, ingénieur en chef, m. Anne Catherine Marneau, épse de Christophe Gomé de La Grange, † 6 décembre 1734
- Marguerite b 18 décembre 1736
- Jeanne b 6 mai 1738

DUBOC Pierre ou Pierre Guillaume, tourneur, maître directeur de la faïencerie (1757-1758) : ...1748-1750 // 1755-1758

° 25 décembre b 26 décembre 1725 La Rochelle, psse Notre-Dame † 24 pluviôse an II (12 février 1794) à Thionville, deuxième fs de Guillaume Duboc, x 11 juin 1748 à Thionville : Jeanne Dambroise, fa d'Antoine Dambroise, maître sellier, et de Marguerite Wolmeringer, t. Anne Marneau. Il a eu à Thionville :

- Louise b 18 mai 1749 p. Antoine Dambroise, maître sellier, m. Louise Godin, épse de Guillaume Duboc, entrepreneur de la faïencerie. x 1769 Jean Nicolas Leclerc, fs Jean Nicolas Leclerc, procureur au bailliage de Thionville
- Guillaume b 25 mai 1750, p. Guillaume Duboc, faïencier.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

EVARD Nicolas, manœuvre : 1771

fs de Jean E., vigneron à La Malgrange, x 1770 à Thionville : Anne Monnet. C. comme manœuvre à la faïencerie lors du décès de son fs Pierre, 9 août 1771 à Thionville. C. entre 1771 et 1774 c. manœuvre à La Malgrange sans précision sur le lieu de travail et en 1776-1777 c. jardinier.

FELTZ (Fels), francisé à partir de 1739-1740 en ROCHER (Roché, Rogé) François, peintre : 1736-1743 // 1750

° à Baden, diocèse de Spire (Baden-Baden, Allemagne, Bade Wurtemberg), fs de défs. Antoine Feltz et Marie Anne Aveintz. François-Antoine Feltz, le père, c. en 1731 comme « porcelainier du margrave de Bade » à la manufacture de Strasbourg (H. HAUG, *Les faïences et porcelaines de Strasbourg*, Strasbourg, 1922, p. 42). François Feltz cité à La Grange en juillet 1736 au baptême de François Bougoux comme peintre et jeune garçon (signe Fels). A. Stiller indique à tort qu'il serait venu de Champigneulle. x 26 août 1739 à Thionville : Anne Marie François, fa de Claude François (signe François Antoni Fels), t. Charles François, son beau-père, et Jean Hubert. Il a eu :

- Madeleine b 18 mai 1740 à Thionville, p. Guillaume Pierre Duboc, fs de Guillaume D, maître de la faïencerie, m. Madeleine François, fa de Claude François, peintre en faïence (le père signe Rogé corrigé en Roché), x 1762 à Rigny-la-Salle (Meuse, ar. Commercy, c. Vaucouleurs) : François Delattre, c. faïencier à Toul en 1766.
- François b 30 août 1741 à Thionville, m. Louise Godin, épse de Guillaume Duboc, entrepreneur de la faïencerie
- François b 27 avril 1743 à Thionville (le père signe Rogé) † à Ancy-le-Franc (Yonne) 23 février 1787 x 1766 à Toul : Elisabeth François, faïencier à Toul en 1766-1767, à Rambervillers en 1770-1771, peintre en faïence à Epinal en 1771-1779 (J.-M. JANOT, *Recherches sur les faïenceries d'Epinal*, p. 56-57), et à Ancy-le-Franc (R. et S. BITON, *La faïencerie de Fulvy et la faïencerie du château à Ancy-le-Franc*, Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, Musée d'art et d'archéologie d'Auxerre, 2001, p. 129, sous la forme de Rochey) x 2°) 1771 à Epinal : Thérèse Viriot
- Charles Dominique b 9 mars 1745 à Domgermain (M. et M., ar. Toul, c. Toul-sud), x av. 1771 : Jeanne Gaucher, c. en 1770 à Froidos, en 1778 tourneur en faïence aux Islettes, habitant La Grange-aux-Bois (cne Sainte-Menehould, Marne), en 1780-1782 faïencier à Lavoye et en 1792 à Waly.

En 1745, il travaillait au Bois-le-Comte. Revenu entre temps à La Grange où son épse est marraine d'une fa de Thomas Himonet en mai 1750. En février 1765, il est c. comme directeur de la faïencerie du Bois-le-Comte (*Faïenceries du Valcolorois, Le tesson manquant*, p. 46). Selon des renseignements fournis par Léon Ancement († 1993), il serait c. comme peintre en faïence à Moyon en 1766 et 1769.

FLEURANT (Florand, Florent) Nicolas, mouleur : 1764

C. comme ouvrier à la faïencerie, sans indication de prénom, dans l'enquête sur une plainte de Suzanne Jadin contre J. Saleze, août 1764, AD Mos. B 4477. Il s'agit sans doute de Nicolas Fleurant, mouleur en faïence, x Barbe Masson, c. à Lunéville en 1771 (° Sébastien 1771) et à Toul entre 1776 et 1783 (° de quatre enfants) (L. ANCEMENT, « Recherches sur la faïencerie Bellevue... », p. 36 et renseignements du même).

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

FRANÇOIS Claude, peintre : 1738-1740

° ca 1695, † 29 juin 1747 à Domgermain, fs de Jean François. x 1716 à Champigneulle : Jeanne Oly (Ory, Aury) † av. 1753. C. à Champigneulle de 1714 à 1717 et en 1730, où Jacques Chambrette est parrain de sa fille Charlotte (L. GEINDRE, « La faïence de Champigneulle retrouvée (XVIII^e siècle) », *Le Pays lorrain*, 1991, p. 88), à Lunéville de 1734 à 1736 avec ses fs Claude et Charles (M.-A. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette...*, p. 108, 130), à La Grange en novembre 1738, où il est témoin avec son fs aîné Charles Claude de l'inhumation de Marie Damey, épouse de Jean Hubert. Il a eu :

- Anne Marie ° 1716 à Champigneulle x 1739 à Thionville : François Feltz
- Charles Claude ° ca 1720 qui suit
- Madeleine x avant 1744 : Nicolas Boulanger, faïencier, tourneur en faïence, c. au Bois-le-Comte en 1744 et 1752, marchand faïencier en 1754
- Charles ° ca 1727, † 21 novembre 1772 à Toul, psse Saint-Amand, âgé de 45 ans environ (L. ANCEMENT, « Recherches sur la faïencerie Bellevue... », p. 31-32, avec date fautive de 1773). Après la mort de son père fut entrepreneur de la faïencerie du Bois-le-Comte, puis de la faïencerie de Toul-Bellevue.
- François ° ca 1730, † 11 mars 1739 à Manom, âgé de 9 ans environ, t. de la sépulture François Feltz (Fels) et Claude François, son frère.

FRANÇOIS Charles Claude, peintre : 1738-1740

° ca 1720 † 16 août 1766 à Montigny-lès-Vaucouleurs, « sans avoir été confessé ny reçu aucun sacrement à cause d'une mort imprévue », âgé de 46 ans, fs aîné de Claude François, x 5 mars 1753 à Montigny-lès-Vaucouleurs : Françoise Prignot, de Void. C. comme marchand faïencier à Montigny-lès-Vaucouleurs en 1751-1755, puis maître manufacturier en faïence (renseignements de L. Ancement). Il avait acheté en 1752 la moitié de la faïencerie Cartier et pris en bail l'autre moitié en 1754 (*Faïenceries du Valcolorois. Le tesson manquant...*, p. 42-43, 193).

GUICHARD Dominique, manœuvre à la faïencerie (?) : 1738

x 2°) 1733 à Thionville : Anne Madeleine Grossier. Guillaume Duboc, faïencier, p. de sa fa Marie Anne b 10 juillet 1738 à Thionville. Souvent c. entre 1736 et 1743 comme manœuvre à Thionville sans précision de lieu de travail.

HIMONET Thomas, peintre : 1749-1766

° ca 1710 † apr. 1779, probablement fs de Thomas H., vigneron au faubourg de Viller à Lunéville, c. en 1727, et de Madeleine Gazin. C. à Lunéville en 1734-1736 (M.-A. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette...* p. 109-110), à Niderviller de 1738 à février 1743 (Ch. SOUDEE LACOMBE, « Faïenciers et porcelainiers de Niderviller au XVIII^e siècle », p. 65), puis à Rémelfing de 1743 à janvier 1748 (Ch. HIEGEL, « La faïencerie de Rémelfing... », p. 166). x Catherine Boussetin † 1741 à Lunéville (trois enfants) x 2°) 1742 à Niderviller : Anne Charton † 1793 aux Islettes, dont il a eu :

- Joseph I ° 1742 qui suit
- Léopold ° 1744 qui suit
- Antoine b 7 octobre 1745 à Sarreinsming † 1807 à Waly, tourneur en faïence, de la paroisse de La Grange-aux-Bois pour son domicile de droit et de fait de Waly, x 6 juin 1775 à Waly : Louise Marguerite Carpentier, fille de déf. Claude C., maître de la manufacture de Waly, et de Lucie Pasquier.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

- Marguerite ou Anne Marguerite b 30 août 1747 à Sarreinsming x juin 1768 à Lyon, psse Saint-Paul: Benoît Mongis, peintre en faïence, fs de Benoît Mongis, peintre en faïence à Lyon.
- Jeanne b 3 juin 1749 à Thionville, p. François Boyer, ouvrier à la faïencerie, m. Jeanne Dambroise, épse de Pierre Duboc † 11 juin
- Marie b 1^{er} mai 1750 à Thionville, p. Jean Hubert, mouleur, m. Marie, épse de François Roché, peintre à la faïencerie
- Joseph II b 11 mars 1752 à Thionville, m. Louise Duboc, épse de Guillaume Duboc x 1791 aux Islettes: Marie Menu
- Catherine b 19 février 1754 à Thionville x Simon x 2^o) 1796: J. Remy aux Islettes
- Françoise b 18 mai 1757 à Manom, p. Pierre Duboc, directeur de la faïencerie † 22 avril 1762

Thomas Himonet quitta La Grange après décembre 1766 (inventaire après décès d'Etienne Branchard, ci-devant soldat, décédé près du château de La Grange, dans la maison de Thomas H., en présence de Joseph Deviney et de Marguerite Himonet, promise en mariage au défunt, 11 décembre 1766, AD Mos. B 4479). Lors du mariage de cette dernière en juin 1768, il est dit « domicilié à Rarécourt en Argonne » (Rarécourt, Meuse, ar. Verdun, c. Clermont-en-Argonne). Il travaillait sans doute à la faïencerie du château de Salvange créée en 1763. En 1775-1779 il habitait La Grange-aux-Bois (renseignements de L. Ancement, de M^{me} Ch. Soudée Lacombe et de M. Yves Herbet).

HIMONET Joseph, peintre: ...1757-1770

b 24 octobre 1742 à Niderviller, fs aîné de Thomas H. et d'Anne Charton, c. comme peintre, âgé de 16 ans (en fait 14), demeurant chez son père à la faïencerie en mars 1757 dans une enquête du bailliage de Thionville (affaire Barbe Sales contre Françoise Bertrand, AD Mos. B 4477), et c. faïencier au château de La Grange lors du baptême de Joseph Durand, 29 septembre 1760 à Thionville, étant p., x 6 mars 1764 à Thionville: Anne Michel, fa de Nicolas M., marchand, dont il a eu :

- Marguerite b 10 juillet 1765 à Thionville
- Françoise b 2 février 1768 à Manom, m. Françoise Provost, épse de J. Saleze
- Anne b 15 août 1770 à Thionville

HIMONET Léopold, tourneur: ...1765-1770

b 14 mars 1744 à Sarreinsming, deuxième fs de Thomas H. et d'Anne Charton, x 8 janvier 1765 à Manom: Agnès ou Elisabeth Kaas (Kasse), fa de déf. Jean K., vigneron de Métrich, t. Thomas et Joseph Himonet, dont il a eu à Manom :

- Barbe b 10 novembre 1765
- Françoise b 27 février 1767, m. Françoise Provost
- Marguerite b 28 février 1768, p. Joseph Saleze, † 10 mars 1770
- Jean b 1^{er} octobre 1770

HUBERT (Humbert) Jean, mouleur: 1737-1741 // 1744-1764

° ca 1714 † av. 1783. C. à Lunéville de 1734 à 1736 (M.-A. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette...*, p. 108,140, sous la forme Humbert). x Marie Damey (Damé, Damay) † 29 novembre 1738 à Manom, âgée de 42 ans environ (l'époux est prénommé par erreur

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Etienne), t. de la sépulture: Jean Hubert, Claude François, Charles François, fs ainé. Il a eu de sa première épouse:

- Claude ° av. 1734 qui suit
- Joseph ° ca 1736 qui suit
- Etienne b 19 juillet 1737 à Manom, m. Louise Duboc, maîtresse de la faïencerie x 2°) 10 janvier 1739 à Thionville: Jeanne Sironet (Sironnet, Cironné), fa de déf. Jacques C., t. Claude François, Charles François, François Rocher, dont il a eu:
 - Guillaume b 30 juillet 1741 à Thionville, p. Guillaume Duboc, † 11 octobre 1741
 - Madeleine b 2 septembre 1742 à Domgermain, m. Madeleine François, fa de Claude François x 1759: Philippe Barat
 - Pierre Guillaume b 11 septembre 1744 à Thionville, p. Pierre Guillaume Duboc, fs de Guillaume Duboc, directeur de la faïencerie
 - Anne b 8 octobre 1745
 - Pierre b 23 septembre 1749
 - Sébastien et Barbe b 26 février 1751, p. pour le garçon, Sébastien Huart, amodiateur de la seigneurie, et pour la fille, Claude Hubert, son frère
 - Pierre b 29 juin 1755, p. Pierre Duboc, tourneur à la faïencerie, m. Marguerite, fa de Guillaume Duboc
 - Charles b 3 mai 1757

et quatre enfants morts en bas âge.

Jean Hubert a travaillé en 1742-1743 à la faïencerie du Bois-le-Comte, où son ép. est c. en mai 1743. Il est encore c. à La Grange en août 1764, âgé de 50 ans comme témoin dans l'enquête de la procédure engagée par P. Duboc contre J. Saleze. Un Pierre Hubert, fs de défs Jean H. et de J. Sironnet, tourneur en faïence, arrivé à La Rochelle en juin 1782, s'y maria le 24 février 1783, psse Notre-Dame avec Marie Anne Dulain. Il s'agit soit de Pierre H., né en 1749, soit plutôt de Pierre H., né en 1755, l'acte de mariage n'indiquant pas son âge.

HUBERT Claude, tourneur: 1754-1757

° av. 1734, fs ainé de Jean Hubert et de Marie Damey x 10 janvier 1754 à Thionville: Anne Baudot (Boudot, Baudeaux), domestique à la faïencerie, fa de déf. Antoine B., de Havange, t. Jean Hubert, François Boyer, faïencier, dont il a eu:

- Jean b 22 novembre 1754 à Thionville, p. Joseph Hubert, son oncle † 30 septembre 1755
- Joseph b 7 janvier 1756 à Manom, p. Jean Hubert
- Pierre b 29 mai 1757 à Manom, † 27 juillet 1757 à Thionville

C. à Lunéville en 1758 et 1769 (A.-M. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette...* p. 135) et à Niderviller à partir de 1760 jusque 1788 (Ch. SOUDEE LACOMBE, *Faïenciers et porcelainiers de Niderviller...* p. 65).

HUBERT Joseph, peintre... 1757-1763

° ca 1736, deuxième fs de Jean Hubert et de Marie Damey. C. comme p. de Joseph, fs de Nicolas Tirez le 1^{er} août 1756 à Manom et comme peintre à la faïencerie, âgé de 21 ans en mars 1757 dans une enquête du bailliage de Thionville (affaire Barbe Sales contre Françoise Bertrand, AD Mos. B 4477). Est encore c. en mai 1763 (p. de Joseph Hubert, fs d'Urbain Sironet, manœuvre de la faïencerie).

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

Des frères Hubert, peintres en faïence, c. à Boulton (Haute-Saône). Un Joseph Hubert, peintre en faïence, fut propriétaire avec les frères Sirot de la faïencerie de Bellevaux (Haute-Saône) de 1775 à 1780 (L. et S. de BUYER, *Faïences et faïenceries de Franche-Comté*, Besançon, 1983, d'après un renseignement fourni par M^{me} Soudée Lacombe). A moins d'homonymie, il s'agit sans doute du fils de Jean H. Joseph H. est c. à Dijon, faïencerie de Montmuzard, de 1788 à 1793 (*Faïenceries françaises du Grand-Est...*, p. 56).

HUGRES (Hegré, Hugret) Saintin, manœuvre : 1762

° ca 1717 à Haucourt proche Longwy (Haucourt-Moulaine, M. et M., ar. Briey, c. Herserange), fs de Jean « Hugué », † 10 février 1762, âgé de 45 ans, x 1749 à Thionville : Suzanne Jadin. Jeanne Dambroise, épouse de Pierre Duboc, maître de la faïencerie, m. de son fs Joseph b 17 février 1757 à Thionville. C. à plusieurs reprises comme manœuvre, demeurant La Malgrange ou proche le château, sans précision sur son lieu de travail. C. comme témoin, âgé de 42 ans, dans l'enquête de la procédure engagée par Barbe Sales contre Françoise Bertrand en 1757.

KOCH (Coq, Cocq) Mathias, ouvrier faïencier : 1783 // 1787-1792

° 7 août 1761 à Thionville, fs de François Koch, maître tisserand, x 1^{er} octobre 1782 à Thionville : Jeanne Dotecourt, fa de Jacques D., jardinier à La Malgrange, dont il a eu à Thionville :

- Catherine b 17 février 1783
- Catherine b 6 décembre 1787 † 4 avril 1789
- Dominique b 7 février 1790 † 19 février

et deux fa mort-nées, 12 mars 1791 et 4 janvier 1792.

C. à Septfontaines en 1784-1785 (Archives de la ville de Luxembourg, registres des aides et subsides accordés par les Etats, années 1784-1785).

LEBLANC Claude, peintre : 1737-1740

° ca 1695 à Dijon, psse Notre-Dame † 15 novembre 1740 à Thionville, âgé de 45 ans, enterré le lendemain à la chapelle Saint-François. C. comme peintre demeurant au château de La Grange lors du baptême de Claude, fs naturel d'Anne Guichard, 11 février 1737 à Thionville, étant p.

LECHAWÉ Joseph, ouvrier : 1742

° ca 1706 † 9 juin 1742 à Thionville, âgé de 36 ans.

LÉVY Robert, directeur de la faïencerie : 1784, ouvrier en décembre 1785

x Marie Barbe Mené (Mini) (une famille Mené, jardiniers à Saint-François), dont il a eu :

- Robert c. au baptême de Jean-Baptiste, fs de Louis Le Roux, 7 avril 1784 à Thionville
- Barbe ° ca 1771 † 16 février 1784 à Thionville, âgée de 13 ans, le père est dit directeur
- Michel b 18 mai 1784 à Manom, p. Michel Pion, amodiateur de la seigneurie

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

- Jean b 26 décembre 1785 à Thionville, le père est alors ouvrier, † sous le prénom de Jean Louis le 11 mars 1786 à Thionville, le père étant c. comme ouvrier à la faïencerie de Saint-Clément.

R. Lévy, directeur de la faïencerie, est p. de Robert Jacques fs de Jacques Rouff, tourneur à la faïencerie en juillet 1784. Un Robert Lévy c. comme marchand aubergiste demeurant près du château de La Grange en octobre 1785 (AD Mos. B 5258, justice de Manom, audience du 24 octobre 1785), mais s'agit-il du même ?

MAROTTE (Marault, Maraux, Moraux) Henri, tourneur : 1734-1742

° ca 1700 † à Lunéville 3 décembre 1756, âgé de 56 ans. C. à Champigneulle en 1729-1730 (L. GEINDRE, « La faïence de Champigneulle retrouvée », p. 94) x Madeleine Royer (Rauyer), dont il a eu :

- Jeanne Françoise b 20 juillet 1734 à Manom, le père est dit « coadjuteur de la feancerie du château de La Grange », p. Guillaume Duboc, maître et directeur de la faïencerie, x 1757 à Lunéville : Claude Antoine
- Antoinette ° ca 1735 † 17 mars 1740 à Thionville, âgée de 5 ans
- Marie Catherine ° 9 juin b 10 juin 1736 à Manom † 30 août 1736
- Pierre ° 3 juillet b 4 juillet 1737 à Manom, p. Pierre Guillaume Duboc, jeune garçon de la faïencerie
- Charles b 15 décembre 1739 à Thionville, p. Charles François, peintre
- Pierre b 10 janvier 1742 à Thionville

C. à nouveau à Champigneulle en 1748 (naissance d'un fs François Nicolas) et à Lunéville en 1756 (A.-M. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette...*, p. 132). Un Pierre Marotte, peintre en faïence, sans doute un des deux fs de Henri Marotte, est c. à Epinal, Rambervillers et Moyen entre 1763 et 1784 (J.-M. JANOT, *Recherches sur les faïenceries d'Epinal*, p. 56).

MATHIS François ou Jean François, enfourneur : 1737-1738

C. comme enfourneur à Champigneulle en 1734 (L. GEINDRE, « La faïence de Champigneulle retrouvée », p. 94). x Jeanne Blaison (Blaisant) † 30 novembre 1752 à Lunéville, dont il a eu :

- Elisabeth b 15 janvier 1737 à Manom
- Claude b 19 octobre 1738 à Thionville

et six autres enfants, dont quatre nés à Lunéville entre 1745 et 1750. C. à Lunéville entre 1744 et 1754 comme faïencier, mais aussi comme marchand faïencier (M.-A. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette...*, p. 88).

MENAGER (Ménagé) Jacques, manœuvre : 1771-1782

° ca 1714 à Neunkirchen-lès-Bouzonville, fs de Jacques Ménager, maître serrurier. x 1752 à Thionville : Lucie Jomin, veuve d'Antoine Christ, † 1800 à Attert. C. comme jardinier en 1766, comme manœuvre à la faïencerie lors du baptême de Jacques, fs de Dominique Chrétien (Ritgen) en 1771, et à plusieurs reprises entre 1753 et 1782 comme manœuvre demeurant à La Malgrange, sans précision sur le lieu de travail, t. au mariage de Joseph Ritter, tourneur, en 1777, et à l'inhumation de Dominique Ritgen en 1782. Travaillait en 1785 à Attert, où il est encore c. comme ouvrier en 1801 (J.-L. HOLLENFELTZ, *La faïencerie d'Attert...*, p. 59).

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

MESSIREL Florent, peintre : 1762-1768

° ca 1735 à Châteaurox, diocèse d'Embrun (Châteaurox-les-Alpes, Alpes de Haute-Provence), fs de déf. Laurent « Meysirel » et de Marie Pechier † 23 prairial an XI (13 juin 1803) à Longwy. x 3 novembre 1762 à Longwy : Claudine Martin, fa de Robert Martin, concierge de l'hôtel de ville, t. Joseph Saleze, le marié est dit peintre en faïence à La Grange. Il a eu :

- Joseph ° 6, b 8 septembre 1763 à Manom, † 17 septembre 1763
- Robert b 11 octobre 1764 à Longwy, le père est dit résidant à la manufacture de La Grange † 9 janvier 1765 à Manom
- Jeanne b 10 mars 1766 à Longwy † 1787 à Audun-le-Tiche
- Françoise b 12 août 1767 à Manom, ses parents résidant à la faïencerie, † 16 septembre 1768,
- Jean-Baptiste ° 24 b 25 décembre 1768 à Manom, p. Jean-Baptiste Stockatzberger, maître peintre en faïence de la faïencerie, m. Elisabeth Casse, épouse de Léopold Himonet, maître tourneur en faïence
- Antoine b 28 mai 1770 à Longwy

En mars 1772, c. à Audun-le-Tiche comme directeur de la manufacture de faïence. A Audun-le-Tiche il a encore eu cinq enfants entre 1772 et 1779. Ses fils Jean-Baptiste et Antoine c. comme peintres à Septfontaines en 1787 (Th. THOMAS, *Rôle des Boch...*, p. 65, 89)

MÜLLER Göry, maître peintre : 1785

° à Coblenz, c. au baptême de Jean-Baptiste, fils de Louis Le Roux, comme représentant le parrain, en août 1785 à Manom. Il était célibataire.

PELLEVÉ Dominique, peintre : 1758

° 9 b 10 février 1723 à Rouen, psse Saint-Sever, fs de Denis Pierre P., peintre en faïence, et de Catherine Courson, (fa de François Courson, peintre en faïence de Rouen, ancien directeur de la manufacture Hustin de Bordeaux, et de Madeleine Dubosc ou Duboc) † 8 février 1776 à Etiolles (Essonne). Séjourna à Sinceny avec son père, premier directeur de cette manufacture, de 1738 à 1741. x 1746 à Rouen, psse Saint-Sever : Marie Madeleine Barbé. C. à Rouen (1744-1753), maître de la manufacture de Dangu (Eure) (1753-1755), directeur de la manufacture de Liège en 1757 (renseignements de M^{me} Soudée Lacombe). C. à La Grange en juillet 1758 dans une procédure du bailliage de Thionville engagée contre lui par Pierre Duboc (jugement lui interdisant de travailler à la faïencerie et le condamnant à quitter dans les huit jours l'appartement qu'il occupait à la faïencerie, AD Mos. B 4472, audience du 8 juillet 1758, et B 4606, signification du 8 juillet). Il était pourtant encore présent à la faïencerie le mois suivant. Le 20 août 1758, il fut chargé avec le peintre Thomas Himonet par le comte de Foucquet et la veuve de Guillaume Duboc de faire l'inventaire des « ustensiles » appartenant au comte de Foucquet lors de la sortie de Louise Godin et de son fils de la faïencerie (déposition de Thomas Himonet lors de l'enquête de la procédure engagée par P. Duboc contre J. Saleze, août 1764). De 1763 à 1767 directeur de la manufacture de porcelaine du comte de Nassau-Sarrebruck à Ottweiler, où il eut des démêlés avec Paul-Louis Cyfflé (M. NOËL, *Recherches sur la céramique lorraine au XVIII^e siècle*, thèse, université de Nancy, 1961, p. 53-55 ; G. SCHARWARTH, « Verwalter-Arbeiter-Kunsthandwerker. Zur Personalstruktur der Porzellanmanufaktur Ottweiler » dans *Ottweiler Porzellan*, Worms, 2000, p. 52-53) et de 1768 à 1775 directeur de la manufacture de porcelaine d'Etiolles.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

PIERRE Michel, tourneur : 1777

C. au baptême d'Elisabeth, fa de Dominique Ritgen, en avril 1777 à Manom.

RITGEN Dominique, manœuvre : 1774-1782

° ca 1742 † 19 décembre 1782, âgé de 40 ans, fs de Michel R., de la paroisse de Petelange (Puttelange-aux-Lacs, où on relève plusieurs familles du nom de Ritgen). x sous le nom de Reitinger 1767 à Thionville : Madeleine Christ, fa de déf. Antoine Christ, dont il a eu :

- Marie † 30 mars 1782 à Manom, âgée de 15 ans environ
- Jacques b 27 août 1771 à Thionville, p. Jacques Ménagé, manœuvre
- Jean b 9 juin 1774 à Thionville † 30 janvier 1777 à Manom (sous le prénom de Dominique)
- Elisabeth b 13 avril 1777 à Manom, p. Michel Pierre, tourneur, m. Elisabeth Jomin, veuve de déf. Dominique [Rouff], sculpteur de La Malgrange
- Marguerite ° 27, b 28 octobre 1779 à Manom, p. Jacques Rouff (Ruff), garçon sculpteur, fs de déf. Dominique R., sculpteur de La Grange,
- Anne b 2 juin 1782 à Manom † 4 juin 1782

Lors des baptêmes de ses enfants à Thionville, il est inscrit sous le nom de Chrétien. Manœuvre au château de La Grange en 1771, il est qualifié de manœuvre à la faïencerie au baptême de son fils Jean en 1774, d'enfouneur de la faïencerie au baptême de sa fa Marguerite en 1779 et encore de manœuvre à la faïencerie à son décès.

RITTER Joseph, tourneur : (1772) 1776-1789

° ca 1729 à Reinen (Saxe) (sans doute Reimen, anciennement en Silésie, Kr. Niesse, actuellement Rzymiany, district Nysa, voïvodie Opele, Pologne), fs de Jean « Riter » et de Marguerite Remich † 20 mai 1789 à Thionville, âgé de 60 ans. x 11 novembre 1777 à Thionville, âgé de 43 ans : Elisabeth (inscrite sous la forme de Lucie) Jomin, veuve de Dominique Rouff, sculpteur à la faïencerie, après avoir renouvelé le 8 novembre son abjuration de la religion protestante. Il avait eu d'Elisabeth Jomin, avant son mariage, deux enfants, Jean b 3 février 1773 à Thionville, et Louis b 8 juillet 1775 à Sierck, † 1779 à Thionville, qu'il légitima lors du mariage. Il a eu ensuite :

- Jacques b 18 septembre 1778 à Thionville, p. Jacques Rouff, ouvrier à la faïencerie † 16 janvier 1779
- Marie b 6 juin 1780 † 30 décembre 1781

Il est généralement c. ouvrier de la faïencerie ou faïencier. Sa qualification de tourneur se trouve dans l'acte de décès de Jean Sironet, où il est c. comme témoin.

ROBINET Joseph, maître faïencier...1763

° ca 1699 à Dijon † subitement 28 mai 1763 à Manom, âgé de 64 ans, t. de l'inhumation Joseph Saleze et Joseph Himonet. C. à Dijon, faïencerie de la Cour des Feuillants en 1728-1729 (*Faïenceries françaises du Grand- Est...*, p. 48), à Lunéville en 1732 et 1736 (M.-A. GRANDJEAN, *Jacques Chambrette...* p. 103,107), et Champigneulle en 1739 et 1749 (L. GEINDRE, « La faïence de Champigneulle retrouvée », p. 94).

ROCHER François, peintre : voir FELTZ

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

ROUFF (Rouffe) Dominique, sculpteur : (1756-1771)

° 8 mars 1729 à Hestroff, fs de Jean R., maître tisserand et de Susanne Cordonnier † 15 mai 1771 à Thionville. x 18 mai 1756 à Thionville : Elisabeth Jomin, fa de Lambert Jomin, vigneron à La Malgrange, remariée à Joseph Ritter. Il a eu à Thionville notamment :

- Lambert ° 1757 qui suit
- Jacques ° 1759 qui suit
- Jean b 28 septembre 1770 m. Catherine Küffer, épouse de Guillaume Kammer, ouvrier à la faïencerie

C. comme sculpteur, demeurant à La Malgrange, lors des baptêmes de ses enfants, sans indication de lieu de travail, mais Elisabeth Jomin est mentionnée comme veuve de Dominique R., vivant sculpteur à la faïencerie, dans l'acte de baptême d'Elisabeth, fa naturelle de Catherine Caloff, 3 décembre 1772 à Thionville, ainsi que lors de son remariage en 1777.

ROUFF Lambert, sculpteur à la faïencerie : 1786

b 21 avril 1757 à Thionville, fils aîné de Dominique Rouff. p. de Catherine fa de son frère Jacques R. en mai 1786

ROUFF Jacques : sculpteur, tourneur : 1779-1791

b 9 août 1759 à Thionville, deuxième fils de Dominique Rouff. x Catherine Holfeltz, dont il a eu à Thionville :

- Robert Jacques b 25 juillet 1784, p. Robert Lévy, directeur de la faïencerie
- Catherine b 9 mai 1786, p. Lambert Rouff, sculpteur à la faïencerie
- Marie b 26 septembre 1788, p. Joseph Ritter, faïencier
- Jean b 8 décembre 1790 † 8 mars 1791
- Marguerite b 13 février 1792, le père est dit potier de terre

C. comme ouvrier, il est dit sculpteur lors du baptême de Marguerite Ritgen en 1779 et tourneur lors de celui de son fils Robert Jacques.

SCHPOUL (Spaul) Jean, manœuvre à la faïencerie : (1739) 1740

° ca 1716 † 9 janvier 1762 à Thionville, âgé de 56 ans, x Marguerite Calmé. C. comme manœuvre à la faïencerie lors du baptême de son fils Charles François, 24 novembre 1740 à Thionville, p. Claude François, peintre à la faïencerie. Guillaume Duboc, maître faïencier, p. de son autre fils Guillaume, b 27 juillet 1739 † 1741. Est souvent c. entre 1743 et 1752 comme manœuvre à Thionville, sans précision sur son lieu de travail.

SIRONET (Cironné) Urbain, manœuvre : (1740) 1758-1763

° ca 1716 † 14 mai 1788 à Thionville, âgé de 71 ans, fs de Jacques Cironné x 4 février 1740 à Thionville : Elisabeth ou Suzanne Noël ou Steichen, fa de Jean Noël, pâtre à Thionville, t. Jean Hubert et Pierre Duboc, amis du marié. Il a eu notamment :

- Jean Humbert, ° 1745, qui suit
- Joseph Hubert b 17 mai 1763, p. Joseph Hubert, tourneur de la faïencerie

Souvent c. entre 1748 et 1764 comme manœuvre sans précision sur son lieu de travail. C. comme témoin lors de la procédure engagée par P. Duboc contre J. Saleze en 1764, âgé de 48 ans, car présent à la faïencerie en 1758.

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

SIRONET Jean, peintre : (1775) 1776

b sous le prénom de Jean Humbert 30 septembre 1745 à Thionville, p. Jean Hubert (Humbert), faïencier, m. Anne Gacher, épse de François Boyer, aussi ouvrier à la faïencerie, † 23 mars 1776 à Manom, t. de l'inhumation le 24 : Joseph Ritter, garçon, maître tourneur, fs d'Urbain Sironet et de Suzanne Stockein (Noël) x 21 novembre 1775 à Thionville : Marie Wenderpol, fa de Léonard Wenderpol, maître boulanger.

STEFFEN Nicolas, manœuvre : 1756

x Elisabeth Baur, c. comme manœuvre à la faïencerie lors du décès de sa fa, Marguerite, âgée de 9 mois, 24 juin 1756 à Thionville

STOCKATZBERGER Jean-Baptiste, peintre : 1768-1770

† 1797 à Paris, hospice du Nord. C. à Frankenthal en 1756, à Strasbourg en 1759, à Niderviller de 1763 à 1765 (Ch. SOUDEE LACOMBE, « Faïenciers et porcelainiers de Niderviller... », p. 73-74). Longtemps prénommé Jean-Adam, il changea de prénom en étant à La Grange, où il est p. de Jean-Baptiste, fs de Florent Messirel en décembre 1768. x Madeleine Sonner, sœur de Jean (Michel) -Baptiste Sonner, peintre à Mennecey, Sceaux et Niderviller, puis aux Islettes. Il a eu :

- Marie Marguerite ° 1763 à Niderviller
- Nicolas ° 1765 à Niderviller, plus tard peintre en faïence à Salvange (Meuse)
- Jean-Baptiste ° 1767 † 17 juin 1770 à Manom, âgé de 3 ans, 3 mois, 10 jours
- Joseph b 7 mars 1769 à Manom
- Catherine b 13 juin 1770 à Manom, p. Joseph Saleze, fils de J. Saleze, amodiateur de La Grange, m. Catherine Saleze, fa du même

C. à la faïencerie de Saint-Amand-les-Eaux (Nord) de 1777 à 1785 (renseignements de M^{me} Soudée Lacombe)

TAVAN Claude, tourneur : 1734

t. au mariage de Jean Brousset en janvier 1734, « ami du marié ».

THOMAS Joseph, ouvrier (manœuvre ?) : 1764

c. comme ouvrier à la faïencerie dans une enquête à la suite d'une plainte de Suzanne Jadin, veuve de Saintin Hugres, manœuvre à la faïencerie, pour des coups donnés par lui à son fs, août 1764, AD Mos. B 4477.

VALLETE (Vallée, Valette, signe Vallete ou Vallète), peintre : 1748-1753

† avant 1772. C. à Niderviller en 1746-1747 (b sa fille Marie Barbe, 17 février 1746, † 3 juin 1747, au baptême il est tailleur d'habits et au décès peintre) (Ch. SOUDEE LACOMBE, « Faïenciers et porcelainiers de Niderviller... », p. 74). x Gertrude Koch † Russange 1^{er} juillet 1756, âgée de 36 ans (procès-verbal de désignation de Pierre V. comme tuteur de ses trois enfants mineurs, 17 novembre 1756, AD Mos. B 8894). Il a eu à Thionville, puis à Russange :

La faïencerie de La Grange à Manom, Moselle (1733-1792)

- Pierre b 10 mars 1748 à Thionville, p. Pierre Duboc, faïencier, m. Jeanne Dambroise. C. comme tourneur en faïence à la fondation de la faïencerie d'Ancy-le-Franc (Yonne) en novembre 1765 (R. et S. BITON, *La faïencerie de Fulvy et la faïencerie dite du château à Ancy-le-Franc*, p. 28, 130, date fautive de 1766). Il travaillait en 1769 à Roanne chez Jacques Maurice Gay, maître de la manufacture. x 2 mars 1772 à Nevers, psse Saint-Genest, son oncle François Koch ayant consenti au mariage, était alors peintre en faïence (renseignements de M^{me} Soudée Lacombe). C. à Septfontaines entre 1783 et 1791, qualifié de commis en 1783 (Archives de la ville de Luxembourg, registres des aides et subsides accordés par les Etats, années 1783-1785, 1790-1791).
- Anne 17 juin 1749, p. Jean Hubert (Humbert), ouvrier faïencier, m. Anne Gacher, épouse de François Boyer
- Catherine b 23 avril 1751
- Martin b 21 avril 1753
- Gertrude b 4 mars 1755 à Russange, m. Catherine Boch

x 2°) 21 septembre 1756 à Russange: Catherine Boch, fa de François Boch et de Jeanne Barbe Pierre, dont il a eu: Suzanne Marguerite b 28 octobre 1757 à Russange, p. Jean-François Boch.

Travaillait à Audun-le-Tiche entre 1754-1755 et 1757, étant associé à ses beaux-frères Boch, puis à Lunéville et en 1764 à Saint-Clément (Th. THOMAS, *Rôle des Boch...*, p. 63-64).

WINCKEL Nicolas, manœuvre: 1758-1764

° ca 1721, fs de déf. Antoine Winckel, de Garche, x 1753 à Thionville: Anne Lapoupière x 2°) 1765: Reine Rekienne, fa de Michel R. (Reitinger) et sœur de Dominique Ritgen. Demeurant à La Malgrange, il est cité en 1764 comme témoin dans l'enquête de la procédure engagée par P. Duboc contre J. Saleze, car présent à la faïencerie en 1758.

WONNER (VONNER) Jean, ouvrier (manœuvre): 1763

C. comme ouvrier à la faïencerie dans une enquête du bailliage de Thionville, âgé de 42 ans (requête de Joseph Godechaux, juif près du château de La Grange, AD Mos. B 4476). Aussi c. en 1757 comme manœuvre, âgé de 38 ans environ, demeurant proche le château, dans l'enquête de la procédure engagée par Barbe Sales contre François Bertrand.